Loyalisme
Dévouement
SERVIR
Loyalty
Devotion

N°027 | MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA DGSN | MAI 2022

Edition spéciale

UNE POLICE AU SERVICE De tous et de Chacun

Site officiel de pré-enrôlement en ligne
www.passcam.cm

TRAVAIL
WORK
PAIX
PEACE
PATRIE
FATHERLAND
REPUBLIC OF CAMEROON
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Son Excellence M. / *His Excellency Mr.*

Paul BIYA

Président de la République du Cameroun

President of the Republic of Cameroon

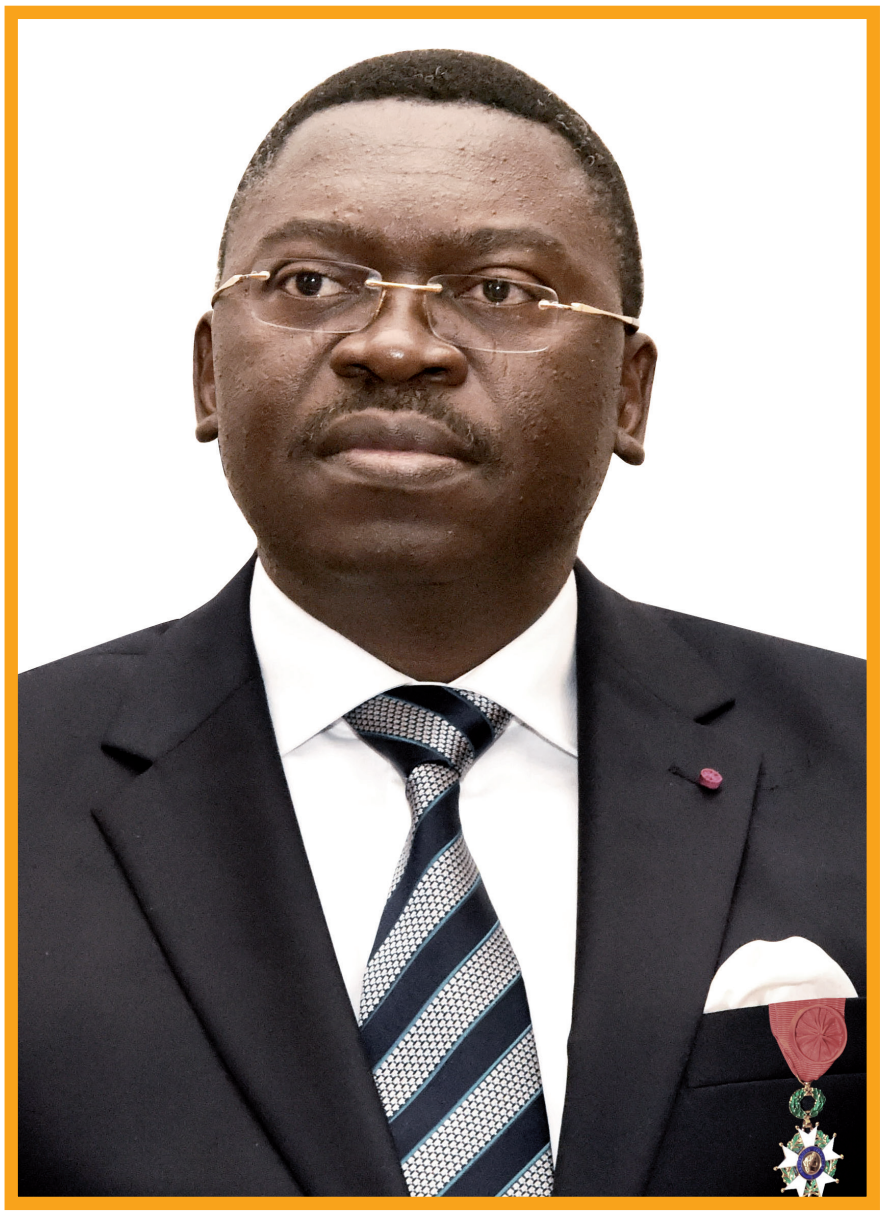

Ferdinand NGOH NGOH

Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République

Minister of State, Secretary General of the Presidency of the Republic

Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sûreté Nationale
Delegate General for National Security

SERVIR

SERVIR, le magazine trimestriel de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.
B.P. 1623 Yaoundé - Tél/Fax : (237) 22 20 09 77

DIRECTEUR DE PUBLICATION
PUBLISHER
Martin MBARGA NGUELE (DGSN)

CONSEILLER A LA REDACTION
ADVISER
CD Dominique BAYA (SG/DGSN)

REDACTEUR-EN-CHEF
EDITOR-IN-CHIEF
CD Joyce Cécile NDJEM MANDENG (CHEF CELLCOM)

SECRETAIRE DE REDACTION
DESK SECRETARY
OP1 Elvis TCHOUGA

REDACTION
EDITORIAL STAFF
PC Lawrence TANG ENOW
CD Bruno GLEDE
CD Thomas BARA
CD Albert DJELLA
PC ATEFOR Conrad TSEFOR
CD Patrice ESSAME
CD NDOUA ZIE
SSP Harold HEGBE
CP NDZI Amos TARLA
CP Thierry EDZENGTE

PHOTOGRAPHES
PHOTOGRAPHERS
OP1 Rodrigue Arnauld MEKE
GPP Dominique SOUSSIA
GPP Romaric NTCHAMOU

SECRETARIAT
SECRETARY
GPP Youssouf NTCHANKO

INFOGRAPHE
GRAPHIC DESIGNER
IP2 ABANG FUH S. Chris

IMPRIMERIE
PRINTING
SOPECAM (Société de Presse et d'Editions du Cameroun)

7 EDITORIAL
- L'unique mission de la Police

8 EVENEMENT
- The 20th Mai theme
- Thème du 20 Mai
- La Police camerounaise face aux défis de l'heure

26 DOSSIER
- La Police camerounaise face aux défis de l'heure : au Service de Tous et de Chacun
- Le Commissariat de Sécurité Publique : Votre recours et le refuge le plus proche
- Cameroon Police Delta
- LA CSESU : acteur majeur de lutte contre les stupéfiants en milieu scolaire
- The Toll Free Number 1500 : free access to all
- Equipes Spéciales d'Interventions Rapides: la force de frappe
- La Crytomonnaie : l'affaire ou l'arnaque du siècle
- Production des Titres Identitaires : la requête en procédure de double identité
- Procédure d'enrôlement pour le nouveau système de production des passeports
- Enrollment procedure for the new passport production system
- Intelligence
- La Vidéosurveillance : le précieux renfort
- La vision sociale de la Sûreté Nationale

46 COOPERATION
- Decentralized Local Authorities and the General Delegation for National Security working in Synergy

48 RETROSPECTIVES
- 20 mai 2019 en Images

Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale

L'UNIQUE MISSION DE LA POLICE SERVIR LA POPULATION

Le jeudi 05 mai 2022, je vous ai réuni en comité élargi pour faire le point de la situation sécuritaire en cette veille de célébration du 50ème anniverssaire de l'Etat Unitaire le 20 mai 2022 et, vous réitérer une fois de plus, les missions à nous assignées.

Sur le plan sécuritaire, nous pouvons affirmer aujourd'hui que notre pays est sous contrôle, malgré l'activisme de nos détracteurs. L'exemple le plus poignant de cette maîtrise des défis sécuritaires est puisé dans les deux grands évènements de football récemment organisés au Cameroun. En l'occurrence, le championnat d'Afrique des Nations (CHAN) en 2021 et la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2022. Ces deux compétitions continentales se sont jouées dans les villes de Limbé et Buéa, malgré les menaces récurrentes des sécessionnistes. Ce que nous avons réussi à contenir avec professionnalisme, de concert avec les autres Forces de Défense et de Sécurité.

La couverture sécuritaire de la CAN TotalEnergies 2021 a fait des émules en Afrique. La Côte d'Ivoire qui va abriter la CAN en 2023 a sollicité l'expertise de la Police Camerounaise. A cet effet, j'ai eu à recevoir à deux reprises mon homologue ivoirien de la sécurité, le Directeur Général de la Police Nationale, le Général de Corps d'Armée Youssouf KOUYATE.

Deux Commissaires Divisionnaires ont effectué une mission récemment en Côte d'Ivoire pour échanger avec le comité local d'organisation de la CAN (COCAN 2023). Il n'est donc pas exclu que d'autres pays d'Afrique ou du reste du monde emboîtent le pas à la Côte d'Ivoire.

S'agissant de nos missions régaliennes, elles n'ont jamais trouvé meilleures occasions d'être remises au premier plan que lors de la célébration du 20 Mai. Car, à la lumière de la monographie du thème officiel, le Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Police, nous les rappelle avec autorité : « ***Forces de Défense et de Sécurité au service du peuple, pour la préservation de la paix sociale et la cohésion nationale, gage de l'émergence du Cameroun*** ». Il ressort en filigrane, que la mission consubstantielle de la Police en tout temps et en tout lieu, est d' **« être au service des populations ».**

C'est donc l'occasion pour moi de vous exhorter à nouveau à vous approprier ce rappel à l'ordre du Chef Suprême des Forces de Police et a la mettre en exécution avec loyalisme et dévouement, dans la discipline et le professionnalisme.

Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sûreté Nationale

CD TANG ENOW Lawrence OBEN
Commandant de l'ENSP

Defence and Security Forces at the service of the people, in preserving social peace and national cohesion, a guarantee for an emerging Cameroon

The Cameroonian Police:

At the service of the people for an emerging nation.

On May 20, 2022, Cameroon will be celebrating 50 years of national unity; an event fondly and affectionately called "The Peaceful Revolution.

This year's celebrations will be sui generis; that is, unique, and so in many regards.

Firstly, it will be taking place after two years of recess due to the Covid-19 global pandemic.

Secondly, it will be taking place within the backdrop of a series of unprecedented health measures taken by government to ensure that this year's festivities take place in pomp, but also in strict respect of health safety measures prescribed by the World Health Organization. These include inter alia the obligation for guests at the ceremony to wear masks and to come with a negative Covid test taken a few hours to the ceremony. To these measures can be added the scrapping of certain facets of the celebration which do not fall in line with the policy of celebrating with caution as is the case with the legendary dinner offered by the Presidential couple on occasions like this, but which will not be part of this year's activities.

All of these measures may appear superfluous to a number of Cameroonians at a time when the pandemic seems to be receding. However, the existence of some pockets of resistance amply justify government's action, for prevention will always be better than cure.

Thirdly, this great event will be taking place in a security context characterized by a considerable improvement of the overall security landscape. Though the activities of secessionists and other criminal groups have not been completely extinct in the North West and South West Regions, though Boko Haram incursions in the Far North Region are still being recorded, though cross border crimes still exist and the security of regions bordering the Central African Republic like the East and Adamawa

and North regions still remain worrisome, there is remarkable progress in the general security situation, thanks largely to the dexterity of our Defence and security forces.

The theme of this year's celebration is "Defence and Security forces at the service of the people, in preserving social peace and national cohesion, a guarantee for an emerging Cameroon". Although this theme highlights the important role the defence and security forces play in protecting persons and property, in ensuring national cohesion, in preserving social peace, in guaranteeing an enabling environment for economic development and in protecting the territorial integrity of the country, the theme seems to be more of a clarion call for more action. It seems to be an appeal for individual and collective responsibility, for the journey towards nation building is full of obstacles.

Peace and security within any nation can only be guaranteed by trustworthy defence and security agencies. People thrive in environments where they feel safe and secure; that is an atmosphere that fosters national cohesion and promotes peace at individual, local, community or national levels. For this to happen, defence and security forces should be seen to instill trust rather than project fear in the populace. Their actions should be seen as pro "the people", not as "panic-inducing" but as "peace-promoting." They have to work in tandem with the population to consolidate and enhance security gains which are by nature reversible. There are benefits working with the population who have a good mastery of the localities where they live. They know the people they live with and are in a privileged position to give valuable intelligence to the security forces. For this to be a reality, confidence building measures are necessary. This is what is commonly called "Community Policing", which is the philosophy that promotes pro-active policing through a working relationship between the police and wider community, and aimed at reducing crime, reducing the fear of crime, improving community safety and assisting in addressing other community problems.

Cameroon which in the yesteryears was branded "an island of peace" in a turbulent Central African region is increasingly facing challenges to social peace, national cohesion and is experiencing difficulties providing a comfortable environment for economic activity to thrive in certain parts of the country. Threats to nation building like propagation of identity politics, rise in hate speech, stigmatization of communities, desecration of state symbols, attacks on state authorities, upsurge in acts of incivility, attacks on the forces of law and order, use of derogative epithets on some communities, are some of the ills plaguing the nation. Our living together has never been threatened as it is today. These challenges exhort us to work relentlessly, to develop innovative strategies to address this changing security realities.

Government on its part has been very responsive to the request of Security forces. To this end, huge sacrifices have been made to upgrade the operational capacity of the Police. Ultra-modern video surveillance facilities now abound, emergency call centres, digital control rooms, drones, bullet proof vehicles and vests and appropriate fire power are now part of the Police arsenal. To this can be added the digitalization of the procedures for services it provides thus reducing the time frame to obtain valuable documents like the passport and in the same vain reducing administrative bottlenecks and combatting corruption.

Special attention has been paid to training and capacity building by the powers that be. Revolutionized and state of the art training programs tailored to meet emerging security needs are being designed and implemented . Thanks to the esteemed approval of the Head of State, Commander in – Chief of Police Forces, permission for the recruitment of 10.000 police Officers of all ranks of the National Security corps and for a continuous period of 4 years was granted. The first phase of this recruitment exercise that begun with online registration, has already successfully gone through a number of important stages. This authorization to recruit which has brought a lot of relief to the Police,was more than timely, for hundreds of Police Officers were going on retirement without the possibility of having them replaced. Thanks to this visionary authorization, not only will retiring Police Officers be replaced, there will be injection of new blood into its ranks. It will bring in a new breed of Police Officers who are computer friendly and daily users of digital technology, thus providing a strong foundation to strengthen its cybercrime responds and operational capabilities.

As the saying goes, to whom much is given, much is expected. The political authorities of the country have done their utmost by providing the Police with the relevant means for it to adequately execute itsduties .The country is counting on us to provide an enabling security environment for an upsurge in economic activity, which is a condition sine qua non for the country to be emergent economy by 2035. Thirteen years to the set date, the call for more action and commitment to the course could not have been more relevant. It may not be a sinecure, but where there is the will, the way becomes obvious.

It is time for us to sharpen our security reflexes, beef up our patriotic instincts, develop and use best practices,and work resolutely for and with the population and above all put country first.

Is it not said that with Cameroon the impossible is not an option!

Forces de Défense et de Sécurité au service du Peuple, pour la paix sociale et la cohésion nationale, gage de l'émergence du Cameroun

CD ESSAME Patrice
Chef de la Division Juridique

Une exhortation des Forces de Défense et de Sécurité au renforcement de la paix sociale et de la cohésion nationale du Peuple pour un Cameroun émergent.

Le 20 Mai 2022, le Cameroun renoue avec la célébration de la Fête de l'Unité Nationale, après deux années d'interruption justifiée par les mesures de restriction consécutives à la crise sanitaire de la COVID 19.

Il s'agit pour le Peuple Camerounais, dont la fierté a été rehaussée à la suite de l'organisation réussie de la Coupe d'Afrique des Nations de Football TotalEnergies 2021, et sa qualification héroïque à la Coupe du Monde 2022 au Qatar, de célébrer l'Unité Nationale dans un contexte sécuritaire progressivement apaisé.

C'est en effet, un moment d'intenses festivités non seulement au regard de diverses activités qui seront organisées sur l'ensemble du territoire national, mais aussi, de réflexion sur des questions essentielles portant sur la vie de la Nation.

Sacrifiant ainsi à cette tradition, le Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Défense et de Sécurité, invite les Camerounais à méditer sur le thème : « ***Forces de Défense et de Sécurité au service du Peuple, pour la paix sociale et la cohésion nationale, gage de l'émergence du Cameroun*** ». Ce thème s'inscrit incontestablement dans la continuité du discours Présidentiel de ces quatre dernières années, où la question d'une nécessaire collaboration entre les

Forces de Défense et de Sécurité avec les Populations, y occupe une place centrale.

Le thème évoqué par le Chef de l'Etat en cette 50ème Edition de la Fête de l'Unité Nationale, tire sa spécificité en ce qu'il constitue une exhortation supplémentaire à plus d'engagement de nos Forces de Défense et de Sécurité et pour faire face aux menaces sécuritaires actuelles. La mobilisation de ces Forces, à l'instar de la Police, apparaît impérative pour la préservation de la paix sociale et la cohésion nationale, en vue de l'avènement d'un Cameroun émergent.

I- UNE EXHORTATION SUPPLEMENTAIRE A PLUS D'ENGAGEMENT DANS LEUR MISSION DE PRESERVATION DE LA PAIX SOCIALE ET DE LA COHESION NATIONALE

D'une manière générale, la mission traditionnelle des Forces de Défense et de Sécurité, et plus singulièrement de la Police, consiste en la protection des Institutions, la sécurité des personnes et de leurs biens. Il s'agit d'une mission régalienne qui constitue leur raison d'être, et qu'elles exécutent de façon permanente, avec abnégation sur l'ensemble du territoire national.

Dès lors, l'interpellation des Forces de Défense et de Sécurité à travers le thème de ce 50ème Anniversaire de l'Unité Nationale peut apparaître comme une redondance, bien plus qu'une interpellation répétitive.

Il s'agit en réalité d'une exhortation supplémentaire à nos Forces de Défense et de Sécurité à plus d'engagement dans l'exécution de leurs missions quotidiennes, en raison du contexte sociopolitique marqué par l'irruption sur la scène nationale, des menaces à la paix sociale et à la cohésion nationale, dont la persistance pourrait compromettre substantiellement le processus en cours vers un Cameroun émergent.

A. Une exhortation justifiée par l'irruption sur la scène nationale des menaces à la paix sociale et à la cohésion nationale

La paix sociale, cette nécessaire tranquillité entre diverses composantes sociologiques nationales, est indéniablement affectée ces dernières années dans notre pays, par la prolifération dans l'espace public des discours de haine et d'intolérance, d'incitation à la haine ethnique et au tribalisme.

Elle est aussi entamée par la recrudescence des conflits et tensions intercommunautaires enregistrés tout récemment dans certaines localités de la République.

L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a négativement favorisé l'émergence dans les réseaux sociaux, des campagnes de dénigrement orchestrées par certains compatriotes bien connus contre les Symboles, les Institutions de l'Etat, et les personnes qui les incarnent.

Sur le plan politique, les débats d'idées, indispensables en Démocratie, se transforment progressivement en une arène où les acteurs privilégient l'intolérance, l'invective et la division entre les Camerounais, au nom de la Démocratie qui, pour le Chef de l'Etat, ne devrait pourtant pas engendrer la haine, la démagogie, les déchirements qui corrompent et perturbent le climat social.

Jamais, le Peuple Camerounais n'a paru aussi divisé ces dernières années sur de nombreuses questions de la vie socio-politique nationale.

Devant la montée de telles menaces, à la concorde entre toutes les composantes nationales et l'effritement progressif du patriotisme, la réflexion à laquelle nous invite le Président de la République, revêt toute sa pertinence et sa consistance.

En effet, elle vient sonner la côte d'alerte devant les risques d'une détérioration profonde de la paix sociale et de la cohésion nationale.

Aussi, exhorte-t-il nos Forces de Défense et de Sécurité à se mettre résolument au service du Peuple pour la mise en place d'un environnement sécuritaire propice à l'émergence du Cameroun.

B. Une exhortation imposée en raison des risques à l'implémentation sereine des actions en cours pour un Cameroun émergent

Pour son développement économique et social, le Cameroun s'est doté en 2009 d'une vision de développement à long terme, devant le projeter à l'émergence à l'horizon 2035. Plusieurs projets de développement ont été planifiés à cette fin et sont actuellement en cours d'implémentation. La condition essentielle d'une mise en œuvre sereine de ce programme est en premier lieu, l'existence d'une véritable paix sociale.

En effet, sans cette tranquillité associée à une concorde entre les différentes composantes nationales par-delà leur diversité, il ne saurait avoir de prospérité économique vers laquelle le Cameroun se projette, car dit-on souvent : « Pas de développement sans paix ». Et pourtant, la recrudescence de l'insécurité illustrée par

les attaques terroristes de la Secte islamiste Boko Haram dans la Partie septentrionale, les incursions des bandes armées Centrafricaines à l'Est du Pays, et les exactions des groupes séparatistes dans les deux Régions dites anglophones, a ralenti l'exécution de certains programmes et projets prévus dans le cadre de ce processus d'émergence.

L'engagement de nos Forces de Défense et de Sécurité sur ces différents théâtres d'opération a réduit considérablement les actions de ces groupes terroristes, contraints désormais à des attaques sporadiques dans certaines localités, marquées par des enlèvements avec demande de rançon.

En revanche, la persistance sur la scène nationale des actes antipatriotiques, de l'intolérance et de la division, ainsi que des tensions et des affrontements intercommunautaires, effrite inévitablement la cohésion nationale.

Cette force unificatrice de tous les Camerounais à travers leur diversité politique, ethnique, religieuse, constitue le socle de tout développement socio-économique. L'histoire nous renseigne en effet que, les Peuples qui ont émergé, se sont illustrés par leur attachement indéfectible aux valeurs que sont : le patriotisme, la solidarité, la paix sociale et la cohésion nationale.

Le chemin menant à l'émergence est ainsi tracé par le Cameroun, sous réserve d'une mobilisation totale et effective, au service du Peuple, de ses Forces de Défense et de Sécurité, en vue de la préservation de la paix sociale et de la cohésion nationale.

La problématique qui se pose dès lors est de savoir, comment les Forces de Défense et de Sécurité, et plus singulièrement la Police, envisagent-elles concrétiser cette pensée du Chef de l'Etat, formulée à l'occasion de la 50ème Edition de la Fête Nationale du 20 Mai 2022.

II- LA MOBILISATION DE LA POLICE CAMEROUNAISE EN VUE DE LA PRESERVATION DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE

L'engagement de la Police en vue de la préservation de la paix sociale et de la cohésion nationale n'est pas nouveau, et justifie sa raison d'être. L'exercice de ses missions régaliennes au cœur des Populations lui donne en effet, une place privilégiée pour assurer la paix sociale de façon permanente. Il convient en perspective d'envisager de nouvelles orientations de son action en vue d'une concorde de toutes les composantes sociologiques nationales.

A. L'action permanente de la Police Camerounaise pour la préservation de la paix sociale

Pour assumer la paix sociale au sein des Populations, la Police Nationale fait recours prioritairement à sa stratégie d'actions préventives et répressives.

A travers la prévention, il s'agit pour la Sûreté Nationale d'anticiper sur la survenance des actes criminels multiformes, des troubles sociaux et des conflits intercommunautaires. Elle a ainsi intensifié ces dernières années, le déploiement des patrouilles d'impression et de dissuasion, tant pédestres que motorisées, dans des zones criminogènes des principales villes des dix Régions du Pays. A ce déploiement se sont ajoutées, les opérations de Police ciblées à l'effet de dissuader les malfrats avant la commission de leurs forfaits. Au demeurant, près de cinq cents opérations sous la forme de bouclages ont été menées entre 2018 et 2021.

Grâce à l'action de toutes les unités de Police et à son outil technologique de dernière génération, le système de vidéosurveillance installé sur toute l'étendue du territoire national, et principalement dans certaines villes sensibles, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale a pu prévenir et élucider plusieurs actes délictueux planifiés par les malfaiteurs. En plaçant la satisfaction des usagers au centre de son action, elle répond favorablement à leurs besoins sécuritaires et contribue de ce fait, à la préservation de la paix sociale durable. Tel est le sens de la mise en place des numéros d'utilité publique, « 117 » pour l'assistance sécuritaire, et « 1500 » pour des dénonciations diverses.

A titre d'illustration de l'efficacité de ces deux instruments de communication, plus de 1500 appels à l'assistance ont été reçus et traités au cours de l'année 2021.

La quête d'une paix sociale passe également par la fourniture d'un service public de qualité aux usagers. Aussi, depuis le 1er Juillet 2021, il a été mis en place un nouveau système de production des Passeports biométriques dans notre Pays. Ce processus en mode BOT (Built, Operate and Transfer), permet aux demandeurs d'entrer en possession de ce document 48 heures après l'enrôlement. De même, un Partenariat a été signé entre la DGSN et DHL pour l'acheminement des Passeports vers les Missions Diplomatiques et Consulaires du Cameroun à l'étranger. La même procédure est en cours de finalisation en ce qui concerne la délivrance des Titres Identitaires.

Par ailleurs, la Sûreté Nationale s'attèle, à travers sa Cellule de Communications et des Relations Publiques, à la vulgarisation via les différentes plateformes existantes, des actions menées dans le sens de la consolidation du diptyque Police-Population, ainsi que de la préservation de la paix sociale et de la cohésion nationale.

Sur le plan répressif, la consolidation de la paix sociale est axée sur la lutte contre les nouvelles menaces, notamment la cybercriminalité et la consommation des stupéfiants, ainsi que la lutte contre le terrorisme dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, plusieurs réseaux d'escroquerie numérique à la crypto-monnaie ont été mis hors d'état de nuire, grâce au dynamisme de la Cellule Spéciale de Lutte contre la cybercriminalité logée au sein de la Direction de la Police Judiciaire. Il en est de même des réseaux d'arnaque et des vendeurs d'illusions à travers les réseaux sociaux.

La lutte contre le terrorisme est menée quant à elle, par les Unités territoriales des Zones ciblées, renforcées de manière permanente par les éléments du Groupement Spécial d'Opérations (GSO), et du Commandement Central des Groupements Mobiles d'Intervention (CCGMI).

Ainsi, malgré une paix sociale en proie à plusieurs menaces, la Sûreté Nationale parvient à la maintenir au quotidien. Elle entend cependant, intensifier son action pour la préservation de la cohésion nationale, toute aussi nécessaire et indispensable pour l'émergence du Cameroun.

L'engagement de nos Forces de Défense et de Sécurité sur ces différents théâtres d'opération a réduit considérablement les actions de ces groupes terroristes, contraints désormais à des attaques sporadiques dans certaines localités...

B. Perspectives en vue du renforcement de la cohésion nationale

Comme nous l'avons souligné supra, l'accomplissement des missions de la Police au cœur des Populations lui accorde une place privilégiée pour prévenir et réprimer les tensions intercommunautaires qui mettent en mal la cohésion nationale. Elle peut ainsi y parvenir en implémentant le dialogue social, le vivre ensemble entre les diverses composantes nationales avec lesquelles elle collabore au quotidien. Le renforcement de cette cohésion nationale à la Sûreté Nationale passe également par son implication à l'éducation civique et patriotique des Populations, et en privilégiant la Police de proximité. Il s'agit dans ce cas, de mettre à contribution le volet pédagogique de son action, en facilitant l'intériorisation par les Citoyens des valeurs que sont : l'amour de la patrie, la tolérance, la tempérance, la résilience et le loyalisme.

Sur un tout autre plan, la contribution de la Sûreté Nationale à la construction d'une cohésion nationale passe par le renforcement de la présence en son sein, des Camerounais issus de diverses composantes sociologiques nationales. Elle apparaîtrait sans doute, comme le reflet de la Nation toute entière dans sa diversité.

En tout état de cause, sous l'impulsion effective de Monsieur Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale, l'action de la Police Camerounaise reste constante dans la préservation de la paix sociale. Ainsi, grâce au renouvellement de ses stratégies d'actions, celle-ci envisage contribuer davantage dans la construction d'une cohésion nationale efficace et durable en vue de l'avènement d'un Cameroun émergent./-

La Police camerounaise face aux défis de l'heure

Dans toutes les sociétés, la fuite des ruines du désordre et de l'anarchie a obligé ses membres à rechercher un compromis qui se matérialise par la mise en place des services d'ordre tel que la Police. Celle-ci, incarnée par le Leviathan à qui les hommes ont consenti leur liberté pour aller vers la sécurité, condition sine qua non de toute éclosion sociale.

« Ce Léviathan Police », a donc pour fonctions régaliennes « la sécurité, la sûreté, le bien-être des citoyens », comme le disait John Locke dans le traité du gouvernement civil.

La nécessité de l'ordre social impose alors que l'ordre dirigeant puisse logiquement faire usage du monopole de la violence ou de la contrainte légitime selon Max Weber. Or sans la force, il est difficile de préserver la paix encore moins la cohésion sociale, étant entendu que la construction d'une nation repose sur la paix et la quête d'une âme collective à forger.

C'est pourquoi, les sociétés modernes ont fait des forces de l'ordre et de sécurité la clé de voûte pour l'édifice de la paix et la stabilité. Lesquelles Forces de Sécurité incarnent l'Etat de droit voire même l'Etat Providence. La sécurité juridique des biens et des personnes est donc un impératif catégorique Kantien car elle symbolise « l'Etat debout, l'Etat vivant ».

La Police en est nécessairement le symbole de cet Etat sécurisé et de cette nation pacifiée, le trait d'union entre gouvernants et gouvernés dans le déploiement du pacte social. C'est fort évidemment la mission globale de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

Elle incarne la paix, la sécurité, l'unité, le développement, le service et le Droit. Autant de valeur qu'elle porte non seulement par des mécanismes préventifs de paix et de cohésion nationale, mais aussi par le truchement des moyens curatifs qu'elle met en œuvre.

Il faut faire montre de mauvaise foi caractérisée ou d'amnésie généralisée pour ne pas voir les fonctionnaires de la Sûreté Nationale s'investir au quotidien dans la prévention et la répression des comportements qui menacent l'ordre et la cohésion sociale.

Entre autre on peut citer : l'identification, la circulation, la sécurité routière, les patrouilles de sécurité, la mise en œuvre des décisions de justice, le renseignement opérationnel et prévisionnel, la surveillance territoriale, la sûreté etc.

A juger le maçon au pied du mur, l'évidence parle d'elle-même : la Police camerounaise occupe aujourd'hui une place prépondérante dans le dispositif national de préservation de la paix et la cohésion sociale qui conditionnent l'émergence de notre nation.

Cependant, quelques brebis qui sortent encore des lignes tracées par le Chef de l'Etat, Président de la République et implémentées par le Délégué Général à la Sûreté Nationale, entachent encore cet excellent travail. De façon marginale, l'on peut noter le rançonnement des usagers, la corruption, la mendicité, les abus de pouvoir et d'autorité, l'impolitesse et l'insubordination...

Toutefois, la haute hiérarchie veille au grain pour bannir l'impunité dans l'esprit de cette ivraie au milieu du blé en moissonnement.

Pour l'instant, le travail abattu par ces hommes et femmes au quotidien 24h/24 pour vous rendre service est à féliciter. Les services de Police s'affirment tous les jours et se consolident pour redorer le blason de ce Corps d'élite que quelques brebis et certains détracteurs essayent de ternir. Les faits parlent d'eux-mêmes. Le service est là et le rendement suit. Aussi, nous allons sûrement vers une Police exemplaire et moderne, toujours prête à servir. Le doute cartésien doit quitter les sceptiques qui n'apprécient rien et critiques tout sur les actions de la Police.

Ce sont également les mêmes qui appellent au secours quand ils sont en insécurité. Quant à moi, je suis reconnaissant des services rendus par notre Police.

Dr FOUDA Hubert Martial
Enseignant UY2

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE POLICE

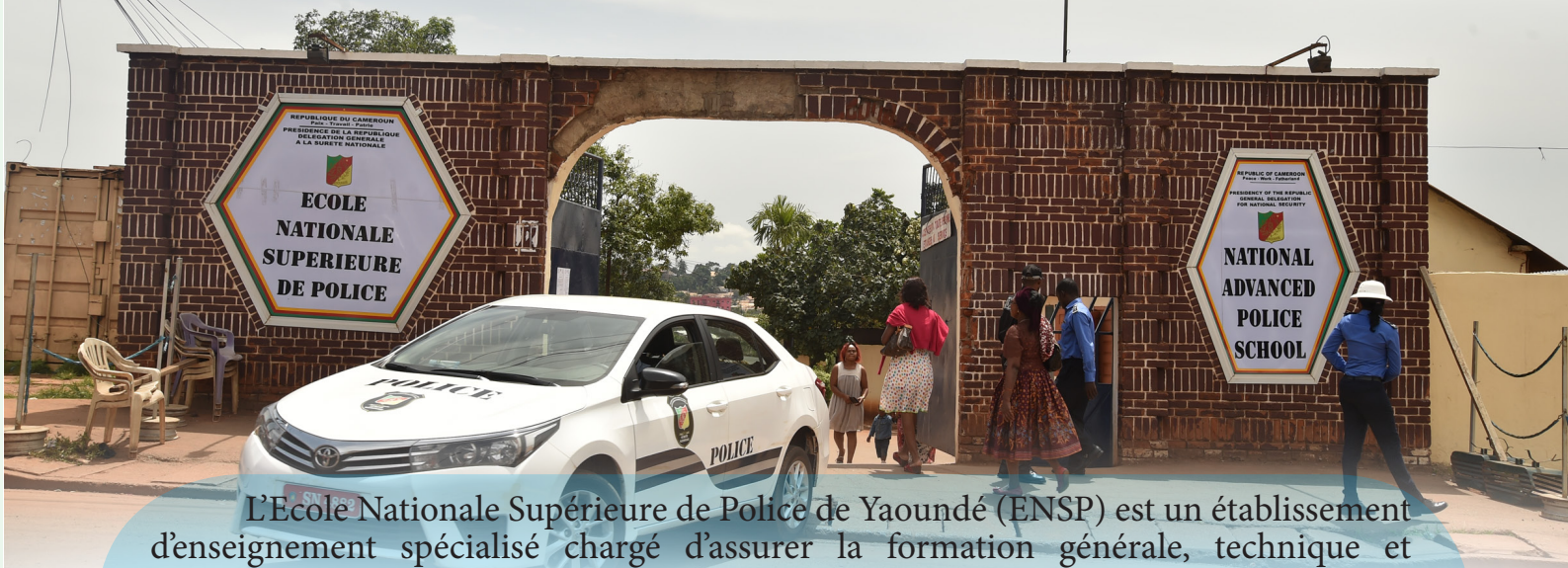

L'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé (ENSP) est un établissement d'enseignement spécialisé chargé d'assurer la formation générale, technique et professionnelle ainsi que le perfectionnement, le recyclage et la spécialisation des Commissaires et Officiers de Police.

L'admission dans cette Ecole de formation à vocation internationale est conditionnée par la réussite à un concours ou par voie de promotion professionnelle.

Les diplômes requis pour l'admission à la formation initiale sont d'une part le Baccalauréat ou le General Certificate of Education Advance Level pour le cycle des Elèves Officiers de Police et d'autre part, la Licence toutes disciplines confondues, le Diplôme d'Ingénieur ou le Doctorat en médecine pour les Elèves Commissaires de Police.

La Police camerounaise

Au service de tous et de chacun

La Police Camerounaise se déploie au quotidien à travers quatre branches. La sécurité Publique, la Police Judiciaire, la Police des Frontières et les Renseignements. L'action de tous ces services et unités concourt à un seul et unique but : « être au service de tous et de chacun » ! 24heure/24. 7jours/7. De jour comme de nuit. Sous le soleil ou sous la pluie !

La Sécurité Publique, la branche la plus connue et la plus visible

La branche de la Police dite Sécurité Publique est le démembrement le plus connu de tous et qui est visible à tout moment. Les fonctionnaires de Police opérant dans cette branche sont toujours en uniforme de service.

Les missions assignées à la Police de la Sécurité Publique sont généralement publiques et s'accomplissent aussi publiquement, dans l'intérêt des populations.

Dans ce registre de missions de la Police, nous pouvons citer entre autres: assurer la protection des personnes et des biens ; réguler le trafic routier dans les centres urbains afin de garantir la mobilité des automobilistes et des piétons ; protéger les édifices et autres infrastructures stratégiques ou d'intérêt général tels que les centrales thermiques, les ponts, les points d'adduction en eau potable, les centrales électriques, les centres téléphoniques, les établissements hospitaliers, bancaires, universitaires ; patrouiller dans les milieux publics ou ouverts au public afin de prévenir le cas échéant, les actes d'insécurité ; délivrer ou certifier les documents administratifs tels que la Carte Nationale d'Identité et les certificats d'individualité.

Parmi les Unités et services relevant du domaine de la Sécurité Publique figurent par ordre croissant, le Poste de Police ; le Poste de Sécurité Publique ; les Equipes Spéciales d'Intervention Rapide (ESIR); le Commissariat de Sécurité Publique ; le Commissariat Central ; le Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation ; le Groupement Mobile d'intervention, ; les unités d'élite telles que le Groupement Spécial d'Opérations (GSO), le Commandement Central des Groupements Mobiles d'Intervention(CCGMI), la Police Camerounaise Delta. Ces unités d'élite protègent les populations contre les menaces telles que la criminalité en bandes organisées, les prises d'otage, les rapts, les attaques à engins explosifs, les enlèvements, la piraterie maritime, la criminalité transfrontalière…

La Police Judiciaire : faire appliquer les lois et règlements de la République pour garantir la Paix sociale

Les fonctionnaires de la Police Judiciaire travaillent aussi bien en tenue de service ou en tenue civile, selon les circonstances et les objectifs professionnels poursuivis.

La Police Judiciaire est cette branche de la Police qui, en sa qualité d'auxiliaire de la justice, est chargée de constater la commission d'une infraction, de rassembler les indices matériels, d'interpeller le ou les présumés auteurs et de présenter lesdits indices et mis en cause à la justice aux fins de droit.

Grâce à l'action de la Police Judiciaire, les individus ne se rendent pas justice comme dans une jungle. Le préjudice subi par les uns et les autres est réparé par les auteurs conformément aux lois et règlements en vigueur. les sanctions infligées aux auteurs de ces infractions dissuadent tous ceux qui projettent de porter atteinte aux droits ou à l'intégrité physique d'autrui.

La Police Judiciaire permet donc de construire la paix sociale, éviter les comportements de l'Etat de nature tels que la vindicte populaire, la vengeance, les inégalités devant la loi, la dictature, l'oppression des faibles par les plus forts, l'impunité et la violation des droits et libertés individuelles et collectives. Ainsi, tout citoyen qui estime que ses droits ont été attaqués par un tiers, a le droit de saisir la Police pour qu'une enquête soit ouverte.

Les fonctionnaires de la Police Judiciaire sont donc chargés entre autres de lutter contre toutes sortes d'infractions : vol, agression, escroquerie, abus de confiance, rétention sans droit de la chose à autrui, atteinte à la fortune, menaces, injures, violences, atteinte à la pudeur, outrage, diffamation, calomnie…

Pour accomplir les missions de Police Judiciaire, les fonctionnaires de Police, sur initiative de service ou dans le cadre de l'ouverture d'une enquête suite à une plainte ou une dénonciation, peuvent poser les actes de Police Judiciaire suivants : auditions, interpellations, constatations, scellés, perquisitions, garde à vue, réquisitions à experts, déferrements, prélèvements, exécution des mandats…

La Police Judiciaire est exercée principalement par la Direction de la Police Judiciaire et ses démembrements territoriaux que sont les Divisions Régionales de la Police Judiciaire. D'autres services et unités de Police, à l'instar des Commissariats Centraux, des Commissariats de Sécurité Publique et Postes de Sécurité Publique participent à l'exercice de la Police judiaire selon les critères de compétence respectifs .

Au niveau international, nous avons le Bureau Central National INTERPOL qui facilite la coopération judiaire pénale

entre Etats pour des infractions dont les lieux de commission, les auteurs, les mis en cause ou les plaignants se retrouvent au Cameroun ou à l'étranger.

La Police des Frontières, garant du respect de la Police de l'émi-immigration et de la sécurité aux frontières

La Police des Frontières est chargée de la mise en application de la politique de l'émi-immigration du Cameroun. A ce titre, elle s'occupe d'une part, de la sortie des citoyens camerounais du territoire national ou émigration. Et d'autre part, de l'entrée, du séjour et du départ des étrangers en territoire camerounais.

S'agissant des citoyens camerounais, la Police des Frontières veille à ce que les compatriotes désirant se rendre à l'étranger soient en possession des documents de voyage requis. Elle renseigne en outre les camerounais en partance à l'étranger sur les conditions d'entrée dans le pays de destination.

La Police des Frontières est chargée de la délivrance des titres et documents de voyage. Pour les camerounais, ces documents sont le passeport ordinaire ou de service ; le laissez-passer éventuellement.

Quant aux étrangers, ils peuvent solliciter des visas d'entrée ou de sortie généralement apposés sur leurs documents de voyage.

La Police des Frontières est assurée au niveau national par la Direction de la Police des frontières et ses démembrements territoriaux que sont : les Postes Emi-immigration, les Postes-Frontières de la Sûreté Nationale, les Commissariats spéciaux au Port, les Commissariats aux Aéroports Internationaux et les Commissariats à l'Emi-Immigration.

Au niveau international, la Police des Frontières est exercée par les services de nos Ambassades et Consulats.

Le Renseignement : prévenir le désordre public et garantir la paix sociale, la sûreté de l'Etat et la stabilité politique

Le Renseignement joue un rôle très déterminant pour le maintien de la paix et la cohésion sociale ; la sûreté de l'Etat et la stabilité du pouvoir politique.

Pour ce faire, les services de Renseignements utilisent les méthodes de travail et du matériel spécifique que justifie la confidentialité de leurs missions.

C'est donc grâce aux Renseignements que plusieurs mouvements insurrectionnels, des projets criminogènes, des entreprises de déstabilisation du pays, peuvent être évités ou neutralisés.

Au plan pratique, la Police des Renseignements est exercée par les unités et services suivants, selon l'ordre croissant: le Commissariat Spécial d'Arrondissement, le Commissariat Central aux Renseignements Généraux, la Division Régionale des Renseignements Généraux, la Direction des Renseignements Généraux, la Direction de la Surveillance du Territoire et ses démembrements au niveau des différentes unités administratives.

Sur le plan administratif, les services de renseignements veillent au fonctionnement serein des administrations à travers la collecte du renseignement prévisionnel et l'évaluation au quotidien du moral et de l'état d'esprit des agents publics. D'une manière générale, l'activité des services de renseignements permet à la population de vivre dans un pays où règnent la paix, la tranquillité, la sécurité et l'ordre public.

Au fur et à mesure que le monde évolue, la Police se réinvente avec la société et s'adapte à ses besoins (sécuritaire et sociale). Raison pour laquelle, plusieurs autres unités et services, efficaces dans le rendement, complémentaires dans les actions ont été créés pour servir la population. Il s'agit de la vidéosurveillance: le renfort technologique.

C'est aussi le lieu de tirer un coup de chapeau à nos unités médicales qui ont accompagné toutes les populations depuis la survenue de la pandémie à coronavirus.

CD Joyce Cécile N. MANDENG
CHEF CELLCOM/DGSN

Le Commissariat de Sécurité Publique

Votre recours et refuge le plus proche

Le Commissariat de Sécurité Publique apparaît comme le carrefour de toutes les branches de la Police, en raison des missions de sécurité publique, de renseignements généraux, de police judiciaire, de surveillance du territoire, de circulation, et même d'identification qui sont les siennes.

Dans l'imagerie populaire, la Police est essentiellement répressive. Le Policier passe ainsi pour être un fonctionnaire inaccessible, corrompu, incapable d'assurer en permanence la sécurité des populations et de leurs biens.

Ces clichés émis par une frange de la population et relayés abondamment au sein de l'opinion, ont valu aux Policiers l'attribution d'appellation péjoratives telles que «mange mille, Awara » etc…

Les changements de mentalités s'opèrent, au sein de la Sûreté Nationale de façon irréversible, à la faveur de l'assainissement mené par le Chef de Corps, Martin MBARGA NGUELE sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Chef Suprême des Forces de Polices. Ces idées s'estompent progressivement au sein de l'opinion. Bon nombre d'observateurs témoignent de ce changement et voient de plus en plus l'émergence sur la scène nationale d'une Police Citoyenne et efficace.Le Commissariat de Sécurité Publique est au centre de cette importante mutation.

Selon le Décret N°2021/540 du 19 novembre 2012 organisant la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, le Commissariat de Sécurité Publique est implanté dans chaque agglomération urbaine comptant au moins 10.000 habitants. Sa compétence s'étend au périmètre de la circonscription tel que défini par les règlements particuliers à la commune.

A cet égard, il est mis à la disposition des Chefs de circonscription administratives pour le maintien de l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique dans la ville où il est implanté.

La défense des points sensibles et des installations d'intérêt national fait partie également de ses missions. Au regard de la diversité des missions assignées à cette catégorie d'unité de la Sûreté Nationale, le Commissariat de Sécurité Publique est entièrement au service des populations, cette diversité lui permet de répondre aux multiples besoins des usagers.

De part sa diversité, le Commissariat de Sécurité Publique est le carrefour pour toutes situations d'insécurité au quotidien.

Comme on le voit quotidiennement, les éléments de cette Unité de Police patrouillent, sillonnent les quartiers à pied, à vélo, à moto ou en voiture pour sécuriser les personnes et leurs biens. Ils se déploient également dans leurs secteurs de compétence pour escorter les enfants et personnes vulnérables; assurer les mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion de grands événements sportifs et culturels, sécuriser les établissements scolaires ou encore assurer la tranquillité des populations à travers la fermeture des débits de boissons aux heures réglementaires.

Le Commissariat de Sécurité Publique reçoit les usagers relevant de toutes les couches sociales. Les services pour lesquels cette unité est sollicitée relèvent également de plusieurs domaines. Ceux-ci sont diversifié au regard de la multitude des problèmes administratifs et d'insécurité que l'on enregistre : la légalisation des pièces officielles, l'ouverture des enquêtes, la couverture sécuritaire des grands événements, la protection des personnes et de leurs biens pour ne citer que cela, et même parfois, une simple dénonciation anonyme. Son accès est facile et sa localisation connue. Il fonctionne 24h/24 et 7j/7 avec un personnel qui se relaie suivant le service de quart.

Dans sa structuration, le Poste de Police dans les Commissariats est un véritable tamis dont la mission première est d'orienter les usagers. Il est doté des fonctionnaires de Police courtois, affables, propres, professionnels mais fermes: « Une main de fer dans un gang de velours ». La main courante permet de consigner toutes les activités enregistrées au quotidien.

Le bureau du Commissaire quant à lui, est ouvert à tous pour porter vos doléances. Ces doléances sont cotés aux services compétents de l'unité pour études et compte rendu.

A tout prendre, on peut dire sans risque de se tromper que le Commissariat de Sécurité Publique est l'incontestable interlocuteur de l'usager qui a des soucis d'insécurité. De jour comme de nuit, quelle que soit l'heure, c'est votre recours, c'est votre refuge.

Avec l'avènement des numéros d'utilité publique 117, 120 et 1500, l'usager peut même appeler au téléphone pour soumettre son problème. Il sera orienté vers le Commissariat de Sécurité Publique le plus proche, voire son corollaire, le Poste de Sécurité Publique environnant, qui lui, trouvera une solution.

Au commissariat, nous sommes au service et nous vous servirons toujours.

CP Thierry EDZENGTE
SPRP/CELLCOM/DGSN

Cameroon Police Delta

Contribution to the socio-economic development of the Bakassi peninsula

The Bakassi Peninsula was the subject of armed conflict from 1993 to 2016; thirteen years during which the police services had given way to third category forces.

Since the beginning of the normalization of the Bakassi Peninsula crisis, the role of the Police appears crucial for its emergence and development.

In general, development refers to positive investments in the structural changes of a geographical area or a population: demographic, technical, industrial, health, socio-cultural. Such changes lead to the enrichment of the population and the improvement of living conditions.

Located in the Gulf of Guinea and the subject of an old border dispute between Cameroon and Nigeria, it is particular for its oil and wealth. The Bakassi peninsula, which was underdeveloped for a long time because of this conflict, is today at the heart of the concerns of the State, with regard to the means made available for its modernization.

The National Security meanwhile, plays its part through its multifaceted action in the development of the said area, at least, on the social and economic levels.

In terms of social development

The fact that the Bakassi peninsula serves as a crossroads for traders from several countries makes it very attractive to criminals of all stripes and therefore very sensitive. Hence the need for a police presence alongside the army. This is how the National Security, the body responsible for the protection of people and property, is deployed

Cameroon Police Delta

there not only through traditional units such as the Public Security Posts in the localities of Akwa and Idabato, but also elite units such as the Cameroon Delta Police. Beyond its sovereign missions, the contribution of the Police in the momentum of social development of the Bakassi is not negligible.

In effect:

- The Police is responsible for protecting and securing construction sites and public buildings such as schools, hospitals and administrative buildings located in the various fishing ports on the peninsula. The Police also ensure the protection of public officials, contractors and workers who work there. The objective is to avoid the theft of construction equipment and attacks by malicious villagers who put particular interests before the general interest. Still backward, most of the population live on fishing, hunting and woodcutting activities, to the detriment of the education of its youth, which is nevertheless part of the future of Cameroon. The Police are trying to make them aware of the importance of sending their children to the schools that the State has already built for them.

- The National Security also helps with the social integration of the population, most of whom are Nigerians. It is not uncommon for them to engage in unorthodox practices: they refer to churches for diseases that are however curable in modern medicine, which explains a high mortality rate among them. Faced with this situation, the police units established on the spot regularly hold public meetings to encourage residents to visit health centers and pharmacies for their pathologies. The Cameroonian Delta Police regularly visit churches and places of worship at late hours, to prevent sinister and gloomy practices.

- The mostly illiterate population live archaic life styles. For example, they do not have conventional toilets and make themselves comfortable around the beaches. In order to promote public health and thus avoid the proliferation of diseases such as cholera, police officers encourage villagers to build toilets that meet minimum standards. Despite their reluctance, some have secured themselves with one. Others have benefited from the help of Non-Governmental Organizations (NGOs) especially in the fishing areas.

- The National Security also participates indirectly in the social development of the peninsula. It assists the other administrations that work directly in this area and the ministerial commissions that regularly go to the field for public works inspection missions. The Cameroonian Delta Police also relays local concerns and needs to the public authorities, since it is closer to the population who provide credible information.

In terms of economic development

The protection of people and their property, National Security in itself promotes the economic development of the area in question. Indeed, the pedestrian and maritime patrols regularly carried out by the Cameroonian Delta Police, jointly with the Delta Rapid Intervention Battalion, are a considerable deterrent factor for thugs who scour the waters of the Bakassi peninsula. This constant presence prevents attacks by pirates who, through their actions, destabilize economic activities. The increasingly increased security is thus leading to an exponential influx of Cameroonian traders who, until now, have been confined to the continental zone of the country. The inhabitants are also spared from scams and confiscation of their fishing products, which allows them to better meet the needs of their families.

This security stability does not only benefit commercial activities. Indeed, it facilitates the work of other administrations such as customs, currently installed in the localities of Idabato and Jabane II, which can serenely collect import duties. The taxation services, and councils also collect taxes generated by the economic upturn and thus make it possible to increase the resources of the State, which are essential for the development of infrastructures on the peninsula.

In conclusion, whether through its classic or elite units, the National Security contributes greatly to the socio-economic development of the Bakassi peninsula through maritime safety and security. Nevertheless, the gradual installation of other administrations will naturally contribute to accelerating the development of this area with significant economic potential.

SSP Harold EGBE
Former Commander of CPD

LA CSESU

Acteur majeur de lutte contre les stupéfiants en milieu scolaire

En trois années, la violence en milieu scolaire a progressé comme le vent dans le désert. A l'arme blanche, plusieurs élèves et enseignants ont été blessés ou tués. Le constat révèle que le phénomène est récurrent dans nos établissements scolaires. Couteaux, objets contondants et même pistolet de fabrication artisanale ont été saisis par la CSESU. La plupart de temps les concernés étaient drogués obligeant les services de Police à monter d'un cran dans la lutte contre le trafic des stupéfiants. Par ailleurs, cette lutte ne saurait être gagnée sans l'implication de tous les acteurs à quelque niveau que ce soit

L'Etat du Cameroun, soucieux des méfaits des drogues et stupéfiants sur les plans physique, sanitaire et comportemental de ses citoyens, a ratifié l'ensemble des conventions internationales relatives à la lutte contre la culture, la commercialisation, la détention et la consommation des drogues et stupéfiants. Sur le plan national, la loi N°97/019 du 07 Août 1997 relative au contrôle, à la culture, la consommation et le trafic des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs et à l'extraction et à l'entraide judiciaire ainsi que la loi N° 2016/007 du 12 Juillet 2016 instaurant le nouveau Code Pénal Camerounais ont été promulguées.

L'action répressive de la Sûreté Nationale, qui s'inscrit dans le sillage du durcissement de cette lutte, revêt un aspect structurel et d'une composante conjoncturelle ; exemple : la création de la Sous-Direction des stupéfiants au sein de la Direction de la Police Judiciaire en 2002.

Afin d'intensifier et de rapprocher cette lutte en milieu Scolaire et Universitaire, il a été créé par Décret N°2012/540 du 19 Novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, au sein du Commandement Central des Groupements Mobiles d'Intervention, une **Compagnie de Sécurisation des Etablissements Scolaires et Universitaires** (CSESU). L'économie de ses missions, du cadre opérationnel de son action, les actions de lutte contre la consommation des drogues, stupéfiants et la violence en milieu scolaire et universitaire seront évoqués d'une part. Et d'autre part nous nous attarderons sur le bilan de ses activités ,de la période allant du mois d'Octobre 2020 à nos jours en insistant particulièrement sur les effets nocifs de la drogue sur les plans physique, sanitaire et comportemental.

LES MISSIONS DE LA CSESU

De manière globale et non exhaustive les missions de la CSESU se définissent en six axes ainsi qu'il suit :
- assurer la sécurité en milieu scolaire et universitaire ;
- protéger les meubles et immeubles dans lesquels sont logés lesdits établissements ainsi que les personnes qui y travaillent ou qui y apprennent ;
- éradiquer du milieu scolaire et Universitaire toute menace de quelque nature que ce soit ou toute situation susceptible de perturber la sécurité, la sérénité, la tranquillité, comme le bon déroulement des enseignements ;
- mener une lutte acharnée contre le phénomène de drogues et stupéfiants en milieu scolaire et universitaire ;
- rechercher activement le renseignement prévisionnel ;
- interpeller les auteurs d'infractions de toute nature et les mettre à la disposition de la Justice.

ACTIONS DE LA CSESU EN VUE DE LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES ET LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Ces actions sont de trois ordres à savoir :
1- Préventif;
2- Coercitif;
3- Social.

1- Les actions préventives

a- Par les rondes, les patrouilles, les prépositionnements au tour des établissements scolaires et universitaires, les patrouilles d'impression et les infiltrations dans lesdits établissements, la CSESU réussit à éviter certaines actions malveillantes des malfrats.

b- Les causeries éducatives

Elles sont faites au sein des différents établissements scolaires et universitaires, soit par sollicitation formelle des Chefs d'établissements de céans, soit sur initiative lorsque nos équipes sur le terrain relèvent la nécessité ou l'urgence dans leurs rapports. Elles sont organisées en faveur du corps enseignant, les parents d'élèves et les apprenants sur les thèmes préalablement choisis avec les Chefs d'établissements, notamment les méfaits de la consommation des drogues, stupéfiants et de l'indiscipline .

2- Les Actions Coercitives

En milieu scolaire et universitaire, la CSESU est chargée d'interpeller les trafiquants, les "passeurs", les grossistes ainsi que toutes personnes concernées dans la chaine de distribution des drogues afin de les présenter à Monsieur le Procureur de la République par le canal des Unités de Police territorialement compétentes.

a- Les Rafles

Nous organisons des rafles autour des établissements scolaires et Universitaires dans le but d'interpeller systématiquement tous les élèves et étudiants qui vagabondent et fréquentent des milieux suspects tels que les débits de boissons, fumoirs et salles de jeux pendant les heures de cours.

b- Les fouilles par corps

L'organisation des fouilles inopinées dans les salles de classe et à l'entrée des Etablissements Scolaires et Universitaires sur réquisition du Chef d'établissement, éloigne toute intrusion d'objets dangereux tels que la drogue et les armes blanches ou à feu. Raison pour laquelle la violence se déporte de plus en plus sur le chemein de l'école.

c- L'Infiltration des zones criminogènes

Quand ces zones sont localisées aux alentours des établissements scolaires et universitaires, nous menons des opérations d'infiltration afin d'interpeller les malfaiteurs qui s'y trouvent.

3- L'Action Sociale

Grâce à la collaboration avec le Secrétariat Permanent du Comité National de lutte contre la Drogue, la CSESU met les élèves et étudiants consommateurs des stupéfiants à la disposition du Centre de Santé, et de Prévention en Addictologie « La Vie » de l'Hôpital Central de Yaoundé ou au Centre Jamot,en vue d'une prise en charge permanente.

Lorsqu'un apprenant est reconnu à travers les résultats d'examens effectués comme étant un addict à la drogue, indépendamment du Protocol médical prescrit par le médecin traitant pour sa désintoxication, nous le soumettons au suivi disciplinaire tous les mercredis après les cours. Pendant cette période, nous l'informons sur les méfaits des drogues, comment éviter de replonger ou de renouer les liens avec ses initiateurs dans la consommation de ces produits dangereux. Nous lui proposons des loisirs comme la pratique du sport, la lecture, de s'associer aux personnes saines de comportement, de s'éloigner de tous les milieux écoulant la drogue, ou encore en se concentrant à ses études, gage de son succès futur. Nous aidons également le sujet à reprendre confiance en lui et à ne pas se culpabiliser ni accuser les autres. Nous lui enseignons la réglementation et la loi en la matière au cas où il serait tenté de récidiver, tout en lui témoignant par ricochet notre estime, l'intérêt et l'amour dont nous lui portons d'autre part. Toutefois en cas de récidive, nous nous trouvons dans l'obligation de mettre le concerné à la disposition de l'unité de Police Judiciaire territorialement compétente.

BILAN DE LA CSESU DU MOIS D'OCTOBRE 2020 A NOS JOURS

- Nombres d'établissements et universitaires couverts : **174**
- Nombre d'individus interpellés : **914**
- Nombre d'élèves ou Individus mis à la disposition des Unités de Police Judiciaire Territorialement Compétentes : **216**
- Nombre de personnes référées au Centre de la Vie : **174**
- Nombre d'élèves ou individus remis à leurs

parents : **524**

Drogues saisies

- 999 Filons de cannabis ;
- 4002 Grains de cannabis ;
- 38 feuilles de tabac ;
- 14 sachets de cocaïne ;
- 05 sachets de Taille (drogue dure);
- 01plaquette de 24 comprimés de Diazépan;
- 04 paquets de Cigarette ;
- 04 bouteilles de Soukoudaï ;
- 02 appareils complets de chicha ;
- 02 charbons de chicha .

MEFAITS DE LA DROGUE SUR LES PLANS PHYSIQUE, SANITAIRE ET COMPORTEMENTAL

1- Sur le plan physique

- la détérioration de l'apparence extérieure et de l'hygiène corporelle ;
- l'amaigrissement (lié au manque d'appétit);
- lépaississement et irritation des lèvres ;
- la dépigmentation des joues ;
- la rougeur des yeux ;
- la présence des stigmates (point d'injection) sur la peau.

2- Sur le plan sanitaire

- la diminution des défenses naturelles d'où l'exposition aux infections (hépatite, septicémie, VIH/SIDA) ;
- les troubles respiratoires (atteinte des poumons) ;
- les risques cardiovasculaires (atteinte du cœur et des vaisseaux) ;
- la destruction du cerveau ;
- la baisse de l'activité intellectuelle ;
- la diminution de la fertilité ;
- la diminution de la résistance à l'exercice physique ;
- le trouble du sommeil (cocaïne) ;
- le cancer (tabac) ;
- le Sida (perte de contrôle de soi : rapports non protégés, mauvaise ou non-utilisation de préservatif, infection) ;
- les hallucinations (cannabis) ;
- le Coma (overdose) ;
- la Mort, etc.

3- Sur le plan comportemental

- Un air distrait, rêveur et diminution de la vigilance ;
- la démotivation (le jeune n'a plus envie de rien, se laisse aller, croit que la drogue est la seule chose qui peut l'aider) ;
- l'agressivité verbale sans raison valable ;
- le changement d'habitudes envers sa famille, ses amis, à l'école ou vis-à-vis de ses activités;
- l'hypersensibilité, nervosité inhabituelle ;
- l'excès de rire ou de pleurs sans causes apparentes ;
- le changement d'avis sans raison ;
- l'absences répétées à l'école ;
- le besoin incessant d'argent, le racket des parents et des amis, l'escroquerie, le braquage, la prostitution...;
- les odeurs spécifiques.

La CSESU continue le combat d'extirpation en milieu scolaire et universitaire, de toute pratique malsaine conduisant à la montée de la violence.

Nous invitons, par ailleurs, les acteurs de la Communauté éducative à savoir "Enseignants-Parents-Elèves" à faire montre d'une parfaite collaboration avec la Police, en dénonçant systématiquement toute activité ou pratique en rapport avec les produits psychotropes. De même, qu'il faut dénoncer sans fioriture toute déviance ou faits dignes d'intérêt en milieu scolaire ou aux alentours pour stopper la violence.

Nous mettons à votre disposition les numéros de téléphone suivants pour toutes sollicitations **:**

-672802240
-697663641
-655975650.

C'est ensemble que nous vaincrons ce fléau.

CPP MAFANY Fritz WOLE
COMCSESU/DGSN

Armes blanches saisies

Sachet de cocaïne saisi

Filons de chanvre indien saisis

The Toll Free Number 1500

Free Access to All

In order to ease the access of citizens to police services, the National Security's hierarchy thought it wise to put in place a public utility number 1500. While some citizens have made a good use of the number, others have rather been using it at their own selfish ends.

Created in the year 2011, the General Delegation for National Security's Call Centre; the 1500 has a major role of receiving complaints, denunciation of acts of criminality as well as rip-offs by policemen and women on duty. The centre functions 24 hours on 24 and for all the 7 days of the week. Calls to this number are free of charge and callers do not need any airtime to access the unit. The putting in place of this number concretises the notion of proximity policing which is the desire of every nation today.

The public utility number 1500 gives the police the opportunity to come into contact directly with the population in the fight against the many social ills plaguing the society today and most especially security threats. In contrast to the number 117 of the Special Teams for Rapid Intervention that is present at the level of most regional headquarters and even in some divisions, the 1500 unit is a centralized structure based at the General Delegation for National Security with a competence that covers the entire national territory. During the May 20 a celebrations in Yaounde, the 1500 is again made public during the march past. The call centre receives calls from all over the nation and domains soliciting the intervention of the National Security. On behalf of the Delegate General for National Security the centre attends to all sorts of inquiries from users and intervenes in two ways; that is, by instruction or direct action.

To illustrate this, let's look at the following example. A trader calls the number 1500 to denounce the presence of some individuals of doubtful morale in X Town in the Y Region. He says the suspects are armed with machetes and locally manufactured guns and are terrorizing some inhabitants. To attend to such a distress call, the coordination unit will immediately call the unit of the Special Teams for Rapid Intervention-ESIR in X town and the competent unit head of the Central Police Station that has jurisdiction over the area to inform them of what is happening on the field. These units will then immediately rush to the field and that is what we refer to as intervening by instruction. The 1500 in response to calls from the field solicits the units that are nearer to the scene to intervene.

Call 1500

to :

- ***denounce Police harassments***
- ***give vital information***
- ***provide useful information***
- ***call for help***

In another example a caller may equally call 1500 to denounce a rip-off by an element of the police on the public highway. The officials of the Central Unit will in response immediately send a team to the scene to verify the information and take all precautionary measures. This is what we refer to as intervention by direct action exercised on the field by the Special Division for Service Control.

From the facts so far gathered, the 1500 unit receives a lot of calls at night as well as during the day, but majority of them are just fanciful calls. Individuals call to say they are hungry, they need taxi money or simply to insult policemen. Such acts are not good and negatively affect the efficiency of this unit which has been put in place to help those who really need help. Your acting just for fancy may hinder someone from being attended to at the appropriate time. That is why we call on the population to continue to show proof of civic responsibility by calling the number 1500 for the right purpose and when really there is need for.

Today you may hinder someone from being attended to with your fancy call and all of that is left to you; but what everyone should ask himself is if he is the one in distress what he will do. Let's sit up and stop joking even when lives are at a great risk of pending doom. Let's give those passing through a moment of stress and trauma the chance to be attended to even as the population and the police in conjunction join hands to knock crime out from our society.

SP NDZI Amos TARLA
SSA/CELLCOM/DGSN

Equipes Spéciales d'Interventions Rapid-

La force de frappe

Police secours, je réponds au 117, 24h/24 et 7j/7 pour tous les cas d'agressions ou de vols.

Cette unité spéciale de la Police est constamment en branle pour les populations en détresse. Une incursion dans cet univers ou détresse rime malheureusement avec les appels fantaisistes. Les ESIR restent imperturbables, un seul objectif, secourir les populations.

Plusieurs équipes se relaient au quotidien. Certaines sont prepositionnées dans certains carrefours pour être proches de l'action et promptes à intervenir. C'est dans une synergie d'actions que les équipes des ESIR travaillent avec professionnalisme pour lutter contre le banditisme et autres faits d'insécurité.

Lorsque survient un appel d'une personne en détresse, le groupe en place se déploie avec énergie et comme un seul homme, en synchronisant leurs gestes. Pendant qu'un opérateur répond à l'usager, un autre prend les notes afin de localiser le lieu de l'urgence et rapidement, l'unité est mise en

APPELLEZ LE 17 OU LE 11

branle sur le terrain en coordination avec toutes les unités de Police territorialement compétentes de la ville.

Le bilan est lourd car la force de frappe que sont les ESIR, a l'avantage d'avoir des éléments pro-actifs, combattifs, mais surtout aux qualités multiformes.

Bilan des ESIR de Yaoundé pour le compte de l'année 2021

Total d'appels enregistrés : **240.000**
- Appels fantaisistes : **213.000**
-Appels pour renseignement : **22.560**
- Appels de détresse réelle : **3.440**

Nombre d'individus interpellés: **107**
Nombre d'armes à feu récupérées : **03** (dont 02 artisanales)
Nombre d'armes blanches récupérées : **300**
Effets divers récupérés : **500**
Nombre de véhicules récupérés : **15**
Nombres de motocycles récupérés : **40**

A titre de rappel, c'est en décembre 2004 que les Equipes Spéciales d'Interventions Rapides (ESIR) ont été crées, suite à une montée exponentielle de la criminalité urbaine. A l'instar du SWAT aux Etats Unis, le RAID en France, il a fallu cette unité au Cameroun pour une rapide et une intervention énergique et rapide dont les résultats par rapports aux attaques sont appréciés des populations.

A ce jour, les Equipes spéciales d'Intervention Rapides sont implantées dans tous les chefs-lieux de région ont leurs. Il en est de même dans les villes à forte concentration humaine notamment, Kumba, Mbalmayo, Kousseri, Limbé pour ne citer que celles-là.

Pour tous vos problèmes d'insécurité, appeler Police Secours au 117. Les ESIR sont prêtes à vous secourir.

En cas d'appel de détresse, il ya lieu de communiquer les informations appropriées (localisation et nature de la menace), pour une prompte réaction de ces ESIR. de même qu'il faut éviter les appels fantaisistes qui ont pour conséquence, d'occuper inutiliement la ligne et de ralentir leurs actions pour les personnes véritablement en détresse ou en danger.

OP2 Jean Baptiste BIYIDI
Coordonnateur ESIR Yaoundé

La Police fera le reste.

La cryptomonnaie

L'affaire ou l'arnaque du siècle

La cryptomonnaie n'existait pas il y a une quinzaine d'années, aujourd'hui elle affole les marchés. Une OVNI économique qui attire les uns et inquiète les autres.

Les cryptomonnaies gagnent du terrain dans le monde. Il en existe aujourd'hui quelques 15 000 dont la plus connue reste le Bitcoin. Mais ces actifs numériques, bien que utiles, comportent de nombreux risques et leur fonctionnement reste déroutant pour les non-initiés.

Les cryptomonnaies qu'est-ce que c'est ?

Contrairement à la monnaie traditionnelle comme l'euro, le dollar ou le franc CFA qui existe sous forme matérielle avec des billets de banque et des pièces de monnaie, une cryptomonnaie est de l'argent numérique, une simple ligne de code informatique, accessible sur ordinateur ou smartphone.

Les cryptomonnaies sont dites « décentralisées » parce qu'elles s'échangent directement entre les détenteurs, de pair à pair, sans passer par le contrôle d'une banque centrale. Les transactions bien qu'anonymes (parce que toute personne peut l'acquérir sans décliner son identité) sont sécurisés par une technologie appelé la blockchain.

Au-delà du fait que c'est une monnaie virtuelle et qu'elle n'est pas sous le contrôle d'une autorité centrale, elle reste néanmoins une monnaie comme toutes les autres. Les 6 cryptomonnaies les plus connues :

- Bitcoin. (BTC.)
- Ethereum. (ETH.)
- BNB.
- Solana. (SOL.)
- DOT.
- Avalanche. (AVAX.)

A quoi servent les cryptomonnaies ?

Les cryptomonnaies sont utilisées comme moyen de paiement par des particuliers ou des entreprises pour régler des achats dans les commerces en ligne ou physiques qui les acceptent. Elles servent également à la spéculation tout comme les devises traditionnelles c'est-à-dire faire du trading (Acheter quand le cours est bas et revendre quand le cours est haut pour empocher la différence).

Le recours à ce moyen de paiement brille par l'absence de contrôle par une autorité centrale et l'anonymat, ce qui en fait une monnaie prisée par les criminels pour le blanchiment d'argent et l'achat des biens illicites.

Risques liés à l'utilisation des cryptomonnaies

Bien que le cadre juridique ne soit pas défini en matière de cryptomonnaie au Cameroun et que ce concept ne soit pas encore très développé dans notre pays, plusieurs entreprises dont GLOBAL INVESTMENT TRADING (LIYEPLIMAL),

HIGHLIFE INTERNATIONAL CAMEROON, CAMEROON INVEST, Africa'lif, TIMEX TRADING CAMEROON, Mekit Invest, TJTM CAMEROUN et autres se sont engagées dans le trading des cryptomonnaies. Intéressés par le gain facile que proposait ce type d'investissement, de nombreux citoyens y ont placé leurs argents dans le but d'en tirer le plus grand bénéfice. Ces derniers étant limités dans la compréhension des usages de ces actifs numériques virtuels, se sont exposés aux escroqueries et arnaques.

C'est ainsi que des milliers de camerounais ont perdu leur argent dans des placements proposés par des entreprises affirmant opérer dans le trading des cryptomonnaies même si la minorité qui servait d'appât, en a bénéficié.

A titre illustratif, à Douala, la métropole économique, la société Africa'lif a fermé en 2020 en emportant les fonds de ses souscripteurs. Les sommes investies varient entre 300.000 et 6 millions de francs CFA.

A Yaoundé la capitale, l'entreprise Mekit Invest spécialisée notamment dans la vente et l'achat de la cryptomonnaie, selon ses promoteurs, a été suspendue de ses activités le 15 octobre 2020 parles autorités administratives. A l'origine de cette décision, la grogne des épargnants qui se plaignaient de ne pas avoir reçu leurs acomptes hebdomadaires depuis mi-septembre 2020.

Suite à ces déconvenues subies par les citoyens ayant perdu leurs épargnes dans des investissements sur la cryptomonnaie, les autorités camerounaises notamment le Ministre des Finances et la Commission de Surveillance des Marchés Financiers en Afrique Centrale (COSUMAF)ont pris des mesures en suspendant de leurs activités pour défaut d'agrément, 14 sociétés (dont GLOBAL INVESTMENT TRADING (LIYEPLIMAL), HIGHLIFE INTERNATIONAL CAMEROON, CAMEROON INVEST, TIMEX TRADING CAMEROON, TJTM CAMEROUN et TAGUS INVESTMENT et autres) qui proposent d'investir dans des produits financiers sans disposer des agréments nécessaires.

En effet, l'instruction N° 2005-3-COSUMAF du 20 décembre2005 relative à l'agrément des sociétés de bourse intervenant sur le marché financier de l'Afrique Centrale dispose que « *l'exercice de toute activité en lien avec l'appel public à l'épargne et les instruments financiers est soumis à l'agrément obligatoire de la COSUMAF. Cet agrément est matérialisé par une décision prise après instruction du dossier* ».

Les escroqueries de type Ponzi liées à la cryptomonnaie

Une des formes d'escroquerie les plus connues est le schéma pyramidal, aussi appelé «Pyramide de Ponzi». Il s'agit d'un montage financier frauduleux, qui a emprunté son nom à Charles Ponzi, grand escroc d'origine italienne. Le système en lui-même est très simple, pour ne pas dire basique, et l'image de la pyramide est parfaite pour la comprendre. Le promoteur ou l'escroc, est le sommet de la pyramide. Il demande à ses "investisseurs" de placer leur argent dans son projet ou sa société, en promettant un rendement garanti très élevé, et très rapide. Souvent les taux de rendement sont supérieurs à 50%, avec des paiements mensuels ou quotidiens garantis. Il demande ensuite à chaque personne déjà convaincue, de parler de l'investissement à d'autres personnes pour les convaincre d'investir à leur tour. Les groupes successifs d'investisseurs représentent la pyramide, de plus en plus large vers le bas.

Dans les faits, ce système n'est basé sur aucun investissement générateur de revenus. Pour créer et maintenir l'illusion de rentabilité, c'est l'argent des derniers entrants qui est redistribué aux précédents, après que le promoteur a ponctionné sa part. Une autre image simpliste est de dire qu'on déshabille Paul pour habiller Pierre. Tant que les « investisseurs » reçoivent de l'argent, leur confiance est renforcée, les encourageant non seulement à convaincre de nouveaux investisseurs, mais aussi à verser encore plus d'argent. Lorsqu'il n'y a plus assez de nouveaux investisseurs pour injecter des fonds dans le système, la pyramide se fragilise et s'écroule. L'escroc fond dans la nature en emportant avec lui les dépôts des victimes.

Les escrocs profitent du manque d'accès des investisseurs à des marchés règlementés, l'absence de législation stricte interdisant les ventes pyramidales des cryptomonnaies et les traditions qui veulent que la confiance aveugle soit une attitude normale dans le cercle familial ou amical. Les « modèles d'affaires » évoqués pour escroquer leurs victimes reposent sur un modèle d'affaire qui leur est inconnu ou incompréhensible comme le trading de la cryptomonnaie.

Les escroqueries à la fausse cryptomonnaie

Comme relevé plus haut, il existe environ 15 000 cryptomonnaies parmi lesquelles celles créées par des criminels. Leur mode opératoire consiste à présenter leurs cryptomonnaies comme étant celles dont les cours sont en forte croissance. Les victimes achètent des devises dans le but de les revendre au moment où les cours s'élèvent. Ils n'en n'auront pas l'occasion car les criminels disparaissent avec leur mise.

Les escroqueries à liées aux paiements en ligne par cryptomonnaies

Les criminels créent des sites de vente en ligne où ils mettent en vente plusieurs articles et exigent le paiement par cryptomonnaies. Les clients payent des articles mais ne sont pas livrés. Le faux marchand profite ainsi de l'anonymat que lui procure ce type de paiement pour ne pas être identifié.

Quelles sont les mesures à prendre pour éviter d'être victime

1- Eviter de rechercher le gain facile et chercher toujours à comprendre le placement qui a généré le gain qui va vous rémunérer ;

2- Se renseigner chez un professionnel de la finance avant d'investir dans une affaire dont vous ne comprenez pas le fonctionnement ;

3- Se renseigner sur la fiabilité d'une cryptomonnaie avant d'y investir son argent ;

Il est important de souligner que la législation camerounaise et plus spécifiquement la loi n°2010/012 relative à la cyber sécurité et la cybercriminalité n'a pas encadré cette forme de cybercriminalité. Cependant, ces escroqueries sont punies par l'article 321 alinéa (c) du code pénal au même titre que les escroqueries aggravées, les auteurs faisant appel au public à travers internet.

CD Bruno GLEDE
DPJ/DGSN

Production des Titres Identitaires

La requête en procédure de double identité

La procédure en requête de la double identité est simple. Aucun individu ne doit être apatride simplement parce qu'il se complait dans le faux. La requête en procédure de double identité, aboutit toujours à la fin du processus. Pour le reste, pas de solution en vue pour le moment car les prorogations de récépissé ne sont pas une solution.

Créé par décret N°2016/374 du 4 août 2016, le Centre National de Production des Titres Identitaires (CNPTI) est le bras séculier de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale en matière de délivrance de titres identitaires. Il est la manifestation de la volonté du Chef de Corps de moderniser le système de délivrance des titres (titres en carton-titres informatisés-titres biométriques) en le sécurisant davantage pour mettre un terme aux nombreux griefs reprochés à l'ancien système. Ce sont les progrès réalisés en ce qui concerne la sécurisation des titres qui ont donné le vent en poupe à ce qu'on appelle prosaïquement la double identité.

Bien que l'expression n'ait pas de définition consacrée, son sens peut ressortir de la bonne compréhension des dispositions de l'article 5 de la loi N°90/042 du 19 décembre 1990 relative à la carte nationale d'identité. D'après le texte précité, on peut considérer qu'est en double identité « *toute personne qui prend dans une carte nationale d'identité ou dans la déclaration qu'elle fait à cet effet un faux état civil* » et/ou « *toute personne qui fait usage d'une carte nationale d'identité délivrée sous un autre état civil que le sien* ». Il apparait de la lecture de ce texte, que nous sommes en présence d'une infraction pénale spéciale puisque les auteurs, coauteurs et complices des faits suscités « sont passibles d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 50 000 à 100 000 F ». La Délégation Générale à la Sûreté Nationale serait donc pleinement dans l'exercice de ses missions en ouvrant des enquêtes judicaires et en déférant systématiquement devant les parquets compétents les auteurs de ces actes illégaux.

Face à l'ampleur du phénomène dont les concernés font partie de toutes les strates de la société et fort heureusement, Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale a instruit un traitement purement administratif des requêtes en procédure de double identité. Il est important de rappeler ici que cette décision elle-même se fonde sur l'article 82 de la loi 2011/011 du 06 mai 2011 modifiant en complétant certaines dispositions de l'ordonnance N°81/02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques. Aux termes de cet article, ***« si une personne se trouve en possession de deux actes de naissance, il n'est tenu compte que de l'acte le plus ancien en dates sans préjudices des poursuites pénales »***.

Le rôle de la Police Nationale à travers le CNPTI est de s'assurer que les erreurs matérielles survenues aussi

bien dans l'ancien comme dans le nouveau système, soient corrigées sur présentation des justificatifs probants. Cependant, en ce qui concerne les cas avérés de fraude, il est question de veiller à ce que chaque camerounais n'obtienne que le titre auquel il a droit. Chaque citoyen n'a droit qu'à une seule carte nationale d'identité aux données uniques.C'est la condition même d'une paix sociale durable et de la cohésion nationale, car que deviendraient nos populations, leurs affaires, leurs avoirs, leurs héritages si un seul et même individu pouvait à sa guise se faire délivrer différentes pièces d'identités avec des données d'état civil différentes ? Il est donc du devoir des Forces de Police d'observer la plus grande vigilance pour que chaque titre identitaire délivré participe à la préservation de l'Etat de droit et non à la promotion de l'état de nature. C'est le challenge que relève fièrement la Police Nationale au profit des populations dans un environnement marqué par la porosité du système de l'état civil, dont l'acte de naissance reste au demeurant le document de référence en matière d'identification des personnes physiques.

Au regard de l'importance que représente la carte nationale d'identité pour tout citoyen, le Chef de Corps a toujours prescrit la plus grande diligence dans le traitement des requêtes des demandeurs en double identité.

Procédure en requête pour l'annulation de la double identité

Les personnes en situation de double identité, doivent observer les prescriptions suivantes :

- Se faire identifier dans un Poste d'Identification de son choix sur la base de son acte de naissance légal et authentique,
- Saisir par requête Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale via le service courrier de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (la requête doit impérativement comporter un numéro de téléphone),
- Se présenter au Centre National de Production des Titres Identitaires sur convocation muni des originaux et photocopies des pièces justificatives de l'identité légale et authentique,

Au terme des investigations dont la durée est fonction de la complexité des modifications opérées, le requérant est informé par message que sa situation a été normalisée :

• De la disponibilité de sa pièce d'identité au poste d'identification si les justificatifs présentés sont probants.
• De réintégrer son identité légale contenue dans la base des données du CNPTI s'il n'a pas pu justifier par des documents probants l'identité sollicitée.

En ce qui concerne les personnes qui refusent de retourner à leur identité d'origine pour des raisons diverses, cette situation reste préoccupante et, est en cours d'examen par un comité interministériel mis en place à cet effet, pour étudier la question et proposer des réponses à la Très Haute Hiérarchie.

En l'état actuel de la législation, seule la première identification contenue dans la base des données est considérée comme étant l'identité authentique d'un citoyen. Malheureusement, les détenteurs de ces multiples identités refusent de faire valider leur identité authentique, car ayant développé d'autres avantages avec leurs multiples identités.

Si par contre des erreurs se sont glissées lors de votre enrôlement ou la Police vous informe de ce que les données enregistrées comportent des incohérences avec les pièces justificatives, vous devez vous faire identifier à nouveau en rectifiant l'erreur.

Toutefois, il paraît opportun de préciser que toutes les Cartes Nationales d'Identité de l'ancien système d'identification restent valables jusqu' à leur date de péremption qui est de dix ans.

Solutions mises en place pour améliorer le service

Afin de satisfaire davantage les usagers et booster le capital-confiance qui existe entre la Police et ses populations, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a prescrit un certain nombre de mesures, notamment:

• la mise en service du numéro vert 1550, depuis 2020. Ce service a bénéficié de postes téléphoniques supplémentaires pour éviter la saturation ;
• l'affichage des listes des Cartes Nationales d'Identité déjà produites dans les postes d'Identification ;
• la mise en ligne des listes des Cartes Nationales d'Identité déjà produites sur le site web de la DGSN (www.dgsn.cm). Ces listes sont consultables 24h/24 par tout internaute et sont quotidiennement mises à jour ;
• l'envoi des SMS. L'usager reçoit un SMS au numéro de téléphone donné lors de l'enrôlement, l'informant que sa CNI est disponibleau Poste d'Identification pour le retrait;
• le service Whatsapp. La Police a mis à la disposition des populations, cinq numéros de téléphone pour traiter des requêtes faites par les demandeurs de Carte Nationale d'Identité. Il s'agit des liens whatsapp **693 30 23 55, 695 70 62 91, 696 21 81 28, 696 78 27 97 et 698 30 93 44.** Ils permettent aux usagers en attente de CNI, de signifier leurs requêtes, en postant le récépissé d'enrôlement pour avoir des informations sur la Carte sollicitée. La réponse des opérateurs du Centre National de Production des Titres identitaires (CNPTI), est transmise dans les brefs délais, parce qu'elle est étudiée au cas par cas. Il est recommandé aux usagers de faire preuve de civisme, en postant un seul récépissé à la fois et sur une seule ligne. Ne pas écrire de messages et, évitez d'appeler parce que ces numéros ne répondent pas;
• enfin, la hiérarchie a mis un accent particulier sur l'accueil des populations au niveau des Postes d'Identification, afin que les usagers bénéficient d'un service de qualité.

Précisons que notre système de production des titres identitaires offre des garanties de sécurité et de fiabilité qui le classent parmi les meilleurs systèmes d'identification au monde. Mais les adeptes de la tricherie ne seront pas sortis de l'auberge, car la rigidité de ce système empêche toutes passoires et falsification.

En tout état de cause, il s'agit d'un travail laborieux, exigeant la plus grande minutie. C'est le prix que payent les Forces de Police pour protéger les populations de l'ingéniosité des fraudeurs qui ne manquent pas d'imagination et d'adresse.

CD Albert DJELLA
Chef CNPTI/DGSN

PASSEPORT EN 48 HEURES

1ère étape
Pré-enrôlement en ligne

• Connectez-vous sur le site de pré-enrôlement https://www.passcam.cm
• Choisissez votre langue de pré-enrôlement (Français ou Anglais).
•Sélectionnez le bouton « Débutez votre pré-enrôlement ».
• Entrez votre adresse Email ou votre numéro de téléphone à l'emplacement requis sur le site puis validez;
• À l'issue de la validation, vous recevez un code par SMS ou par mail sur votre numéro de téléphone ou sur votre adresse Email renseigné (e).
• Le système vous demande d'introduire le code reçu et de le valider à l'emplacement indiqué sur le site.
•Sélectionnez l'onglet «Nouvelle demande». Une fiche d'information s'ouvre avec des champs (espaces) obligatoires et des champs non obligatoires que vous êtes appelé à remplir.
•Après avoir rempli votre fiche, vous êtes dirigé vers la procédure de payement
• Vous choisissez votre mode de payement (Yoomee, MTN Mobil Money, Orange Money, Yup, Express Union, Carte de crédit).
•A la fin de la procédure de payement, une fenêtre de rendez-vous s'affiche. Choisissez le lieu et la date d'enrôlement puis validez.
•A l'issue de cette validation, le système génère une fiche d'informations en fichier PDF que vous devriez imprimer et apporter le jour de votre enrôlement physique ainsi que les pièces justificatives certifiées avec leurs originaux.

NB:

1) Vous avez le droit de changer votre date d'enrôlement physique une seule fois.
2) Une procédure de pré-enrôlement peut être interrompue puis reprise ultérieurement au niveau où elle a été sauvegardée à partir du code reçu par mail ou par SMS.
3) Une copie du fichier PDF est également transmise dans votre boîte mail.

Frais de passeport :110.000 FCFA
Site de pré-enrôlement - www.passcam.cm

2ème étape
Enrôlement physique

• Vous vous présentez au centre d'enrôlement le jour choisi, muni de votre fiche d'informations, de vos pièces justificatives certifiées et de leurs originaux.
• Les fonctionnaires de Police commis à cette tâche vont procéder à :
- la vérification de votre dossier physique ;
- l'ouverture de votre dossier soumis en ligne ;
- la prise de vos paramètres (Photo, empreintes digitales, signature, taille) ;
- la numérisation de vos pièces justificatives ;
- l'impression de votre fiche d'identification complète.

• Vous êtes appelé à vérifier et à approuver votre fiche d'indentification complète.
• Vous recevez un récépissé de dépôt de demande de passeport.
• Après l'enrôlement, s'il n'y pas de rejet, votre document est produit en 48 heures.
•En cas de rejet, vous êtes immédiatement notifié par mail ou par sms avec des précisons sur la conduite à tenir.

Lieux d'enrôlement

Au Cameroun

- Commissariats à l'Emi-Immigration dans les 10 chefs-lieux de régions ;
- Centre National de Production des passeports (Yaoundé) ;
- Direction de la Police des Frontières (Immeuble DGSN).

À l'étranger

- Ambassades
- Consulats

PROCÉDURE D'ENRÔLEMENT

3ème étape

Retrait

Une fois le passeport disponible dans votre centre d'enrôlement physique, vous êtes notifiéS par SMS ou par mail;

•Vérification de votre identité et retrait de votre document uniquement dans votre centre d'enrôlement physique.

• Retrait possible du passeport par un tiers, muni d'une procuration du demandeur dument légalisée par les services compétents.

NB: Six mois après la production, le passeport est retourné à la Direction de la Police des Frontières en cas de non retrait.

Le passeport de service

Il est délivré à tout ressortissant camerounais qui n'ayant pas droit à un passeport diplomatique, est chargé d'une mission permanente à l'étranger ou est appelé de par ses fonctions à effectuer fréquemment des missions à l'étranger pour le compte du gouvernement.

Pour ce type de passeport, après le pré-enrôlement sur le site **www.passcam.cm**, la Direction de la Police des Frontières est l'unique point d'enrôlement physique et de retrait. Sa délivrance est gratuite.

Le passeport diplomatique

Il est délivré par le Ministère des Relations Extérieures à la demande des diplomates de carrière ou de l'autorité compétente le cas échéant.

Pour ce type de passeport, après le pré-enrôlement sur le site **www.passcam.cm**, le Ministère des Relations Extérieures est l'unique point d'enrôlement physique et de retrait. Sa délivrance est gratuite.

Enrôlement physique d'un usager dans un poste d'identification

Pièces à fournir par type de demande pour un passeport ordinaire

A. Première demande

Demandeur mineur de moins de 15 ans

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
• Un justificatif de la profession de l'enfant, s'il y a lieu;
• Une autorisation parentale de l'un des parents, ou du tuteur légal ou d'un détenteur d'une procuration dûment légalisée ;
•Une photocopie certifiée conforme de la CNI de l'un des parents, du tuteur légal ou du détenteur d'une procuration pouvant agir en lieu et place des parents.

Demandeur mineur âgé de 15 à 21 ans

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
•Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
•Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
• Un justificatif de la profession de l'enfant, s'il y a lieu;
• Une autorisation parentale de l'un des parents ou du tuteur légal ou du détenteur d'une procuration dûment légalisée ;
•Une photocopie certifiée conforme de la CNI de l'un des parents, du tuteur légal ou du détenteur d'une procuration devant agir en lieu et place des parents ou tuteur légal.

Cas d'une mineure mariée

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
•Une photocopie certifiée conforme de son acte de naissance;
•Une photocopie certifiée conforme de sa CNI ;
• Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
• Une photocopie certifiée conforme de son acte de mariage.

Demandeur mineur émancipé suite à une décision de justice :

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
• Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
• Un justificatif de la profession de l'enfant, s'il y a lieu;
• Une photocopie certifiée conforme de la CNI de l'un des parents, du tuteur légal ou du détenteur d'une procuration devant agir en lieu et place des parents ou tuteur légal.
• Une copie de la décision de justice.

Demandeurs âgés de plus de 21 ans

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
• Une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité ;
• Un justificatif de la profession ou toute occupation socioprofessionnelle, s'il y a lieu.

Femmes mariées de plus de 21 ans

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
• Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
• Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage ;

Demandeur âgé de 50 ans et plus

• Une photocopie certifiée conforme de la CNI.
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage pour la femme mariée éventuellement.
• Un justificatif de la profession s'il y a lieu.

En cas de détérioration, de péremption ou de passeport plein

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Le passeport précédent ;
• Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;
• Une photocopie certifiée conforme de la CNI ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance pour les demandeurs âgés de moins de 50 ans.

En cas de perte ou de vol

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Une photocopie du passeport précédent ;
• L'attestation de déclaration de perte ou de vol, comprenant le numéro du passeport volé ou perdu ;
• Un justificatif de la profession, s'il y a lieu;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;
• Une photocopie certifiée conforme de la CNI.
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance pour les demandeurs âgés de moins de 50 ans.

En cas de changement de filiation

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Le passeport précédent ;
•Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
• Un justificatif de la profession, s'il y a lieu ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;
• Une photocopie certifiée conforme de la CNI.

En cas de changement de nom

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Le passeport précédent ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
• Un justificatif de la profession, s'il y a lieu;
• Un Justificatifs de changement de nom ;
• Une photocopie certifiée conforme de la CNI.
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;

En cas de correction

• Le récépissé imprimé durant la phase de pré-enrôlement ;
• Le passeport précédent ;
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
• Un justificatif de la profession, s'il y a lieu;
• Justificatifs correction
• Photocopie certifiée conforme de la CNI.
• Une photocopie certifiée conforme de l'acte de mariage, le cas échéant ;

Accueil et orientation des usagers

Enrollement procedure

Step 1

Online pre-enrollment:

• Connect to the pre-enrollment site: https://www.passcam.cm.
• Choose your pre-enrollment language (French or English). Select the "Start your pre-enrollment" button. Enter your Email address or your phone number in the required location on the site then validate
• At the end of the validation, you will receive a code by SMS or by e-mail on your telephone number or on your e-mail address entered.
• The system asks you to enter the code received and validate it at the location indicated on the site.
• Select the "New Request" tab and an information sheet will open. An information sheet will open with mandatory fields (spaces) and non-mandatory fields that you are asked to complete.
• After completing your form, you are directed to the payment procedure.
• You choose your payment method (Yoomee, MTN Mobil Money, Orange Money, Yup, Express Union, Credit card).
• At the end of the payment procedure, an appointment window is displayed. Choose the place and date of enrollment then validate.
• At the end of this validation, the system generates an information sheet in PDF file that you should print and bring on the day of your physical enrollment as well as the supporting documents certified with their originals.

NB:

1) You have the right to change your physical enrollment date only once.
2) A pre-enrollment procedure can be interrupted and then resumed later at the level where it was saved from the code received by email or SMS.
3) A copy of the PDF file is also sent to your mailbox

Passport cost: 110.000 CFA.F

Pre-enrollment web address:-
www.passcam.cm

Step 2

Physical enrollment

• You go to the enrollment centre on the chosen day, with your information sheet, your certified supporting documents and their originals.
• The police officers assigned to this task will proceed to :
• Verification of your physical file;
• The opening of your file submitted online;
• Taking your parameters (photo, fingerprints, signature, and height)
• The digitization of your supporting documents;
• Printing your complete identification sheet.
• You are called upon to verify and approve your complete identification sheet.
• You are called upon to verify and approve your complete identification sheet.
• After enrollment, if there is no rejection, your document is produced within 48 hours.
• In case of rejection, you are immediately notified by email or text message with details on what to do.

ENROLLMENT LOCATIONS

IN CAMEROON

-Emi-Immigration Police Stations in the 10 Regional Capitals
- National Passport Production Centre (Yaounde)
- Department of Frontier Police (DGSN building)

ABROAD

- Embassies
- Consulates

Step 3

Retrieving of produced passports

• Once the passport is available in your physical enrollment center, you are notified by text or email.
• Verification of your identity and withdrawal of your document only at your physical enrollment centre.
• Possible withdrawal of the passport by a third party, provided with a power of attorney from the applicant duly legalized by the competent services.

NB: Six months after production, the passport is returned to the Border Police Department if it is not collected.

SERVICE PASSPORTS

It is issued to any Cameroonian national who is not entitled to a diplomatic passport, but he/she is in charge of a permanent mission abroad or has been called upon by virtue of his functions to frequently carry out missions abroad on behalf of the government.

For this type of passport, after applicants are through with the pre-enrollment online on **www.passcam.cm**, the Directorate of Frontier Police only point of physical enrollment and withdrawal of passports. It is issued free of charge.

DIPLOMATIC PASSPORTS

Issued by the Ministry of External Relations on demand by carrier diplomats or any competent authority.

For this type of passeport, after the online pre-enrollement on **www.passcam.cm**, the Ministry of External Relations is the only point for the physical enrollement and withdrawal of the passports. It is issued free of charge.

Automated order of passage

Supporting documents required to be provided by type of application

A- First-Time Passport

Minor applicants under the age of 15

• pre-enrolment receipt ;
• certified photocopy of the birth certificate ;
• proof of social status, if applicable ;
• parental authorization of one parent or legal guardian or holder of a legalized power of attorney ;
• National Identity Card (NIC)-certified photocopy of one of the parents, legal guardian, or power of attorney to act in place of the parents.

Minor applicants between the ages of 15 and 21

• pre-enrolment receipt ;
• certified photocopy of the birth certificate;
• NIC-certified photocopy ;
• proof of social status, if applicable;
• parental authorization of one of the parent's or legal guardian or holder of a legalized power of attorney;
• NIC-certified photocopy of one of the parents, legal guardian, or power of attorney to act in place of the parents or legal guardian.

Case of married minor

• pre-enrolment receipt ;
• certified photocopy of the birth certificate;
• certified photocopy of the National Identity Card (NIC);
• proof of the profession or any socio-professional occupation, if applicable;
• certified photocopy of the marriage certificate.

Emancipated Minor Applican following a court decision

• pre-enrolment receipt ;
• certified photocopy of the birth certificate;
• NIC-certified photocopy ;
• proof of the profession of the minor, if applicable;
• NIC-certified photocopy of one of the parents, legal guardian, or power of attorney to act in place of the parents or legal guardian;
• photocopy of court decision.

Applicants over the age of 21

• pre-enrolment receipt ;
• certified photocopy of the birth certificate;
• certified photocopy of the NIC ;
• proof of the profession or social status, if applicable.

Married women over the age of 21

• pre-enrolment receipt ;
• certified photocopy of the birth certificate;
• certified photocopy of the NIC ;
• proof of the profession or social status, if applicable;
• certified photocopy of the marriage certificate.

Applicants over the age of 50

• certified photocopy of the NIC ;
• certified photocopy of the marriage certificate (for the married woman);
• proof of the profession or social status, if applicable.

B- Passport Renewal

Deterioration, Expiry, Passport Full

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- proof of the profession, if applicable ;
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC) ;
- certified photocopy of the birth certificate for applicants under the age of 50.

Lost or Stolen

- pre-enrolment receipt ;
- copy of old passport ;
- certificate of declaration of lost and stolen passport including the passport number that was stolen or lost ;
- proof of the profession, if applicable ;
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC);
- certified photocopy of the birth certificate for applicants under the age of 50.

Change of parentage

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- certified photocopy of the birth certificate;
- proof of the profession, if applicable;
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC).

Change of Name

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- certified photocopy of the birth certificate;
- proof of the profession, if applicable;
- proof of name change ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC);
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable.

Correction

- pre-enrolment receipt ;
- old passport ;
- certified photocopy of the birth certificate;
- proof of the profession, if applicable;
- proof of correction ;
- certified photocopy of the National Identity Card (NIC);
- certified photocopy of the marriage certificate, if applicable.

Physical enrollment of a baby

Intelligence

A Vital Prerequisite For Decision-Making at the Strategic and Operational levels in the Fight against Insecurity

In the 21st century, challenges facing law enforcement agencies in general and the Cameroon Police Force in particular are numerous and varied, dependent upon whether it is a local police unit or an urban police entity. The birth of seccessionists movements in the North West and South West Regions, domestic terrorism, armed criminal gangs, gun violence, illegal trafficking in narcotics, weapons and amunitions, cybercrime, social media deviance to site a few, pose significant challenges for law enforcement at all levels.

Jennifer Chase, an intrernational award winning author and criminologist in her article, « Policing the Future : 7 key Challenges Facing Law Enforcement » cites civil unrest, data focused law enforcement, emergency response technology, virtual and digital evidence, DNA technology, office trauma and opioid epidemic as the seven challenges that Law enforcement agencies will have to handle in the nearest future. The current situation within law enforcement agencies world wide has proven this author perfectly right. Basing her arguments on proper analysis of data, that provided intelligence on which her conclusions were arrived at, we clearly experience some of her predictions as challenges today in the Cameroon Police Force. Hence, the simple but intriguing question as to why intelligence is critical for law enforcement ?

Intelligence in general is critical for good decision making and planning, at all levels of government action and indispensable for strategic targetting and crime prevention, within law enforcement circles. Law enforcement agencies as a whole depend on intelligence at all levels as they cannot function effectively without collecting, processing and using intelligence.

What then is intelligence from a purely law enforcement stand point ? Due to frequent misuse, the Word ''Intelligence'' means different things to different people. The most common mistake within law enforcement communities is to consider ''Intelligence'' as synonymous with ''Information''. Information is not intelligence. Misuse also has led to the phrase « collecting intelligence » instead of « collecting information » .

Although intelligence may be collected by and shared within intelligence angencies and bureaus, field operations generally collect information or data.

Despite the many definitions of intelligence that have been promulgated over the years, the simplest and clearest of these to law enforcement practitionners is « information plus analysis equals intelligence ».

The formula above clarifies the distinction between collected information and produced intelligence. It notes that without analysis, there is no intelligence. Intelligence is thus not what is collected, but what is produced after collected data or information is evaluated and analysed.

The term « intelligence led-policing » originated in Great Britain and means using intelligence to plan, manage and conduct police operations geard towards maintaining law and order or solving crimes. The Kent Constabulary developed the concept in response to sharp increases in property related offenses such as burglary and automobile theft at a time when police budgets were being cut. Intelligence-led policing focuses on key criminal activities. Once crime problems are identified and quantified through intelligence assessement, key criminals can be targeted for investigation and prosecution.

A traditional and outdated policing model is reactive, based on routine patrolling, responding to calls from the public and conducting follow-up investigations to solve crimes. Intelligence led-policing is a proactive model in which law enforcement agencies and the community work in close collaboration, to prevent criminal activity thus saving all the time and resources needed to solve crimes or re-establish law and order after uprisings. Other models of policing, such as problem oriented policing are all components of intelligence-led policing and each is a specific policing model on its own. Most of todays Police departments use a combination of these different models, based on their needs and budgets.

Within the General Delegation for National Security, intelligence gathering missions are assigned to several departments. That which is most familiar to Cameroonians is the Department of General Intelligence. As the name implies, this Department deals with general intelligence unlike others that handle specialised intelligence.

The missions of the Department of Genearl Intelligence as stipulated in degree N°2021/540 of 19 November 2012 concerning organisation of the General Delegation For National Security include :

- To collect all information of national interest ;
- To search for, follow-up and exploit information of a political, economic and socio-cultural nature ;
- To follow-up on the evolution of public opinion ;
- To analyse and evaluate information from different domains ;
- To contribute in the search for criminal intelligence ;
- To conceive and coordinate techniques of intelligence gathering ;
- To conceive and disseminate research plans;
- To carry out administrative enquiries.

Special Branch Police Stations, the operational units for the collection and treatment of general information in order to produce intelligence, are implanted at Divisional and Sub-Divisional head quarters depending on their population density and strategic importance. Depending on the demographic or strategic location of certain localities, Central Special Branch Police Stations, grouping at least two Special Branch Police Stations may be created.

Special Branch Police Stations are placed at the disposal of administrative and local government authorities for use by assisting them with intelligence that will guide their decision-making roles. Their missions comprise the following :
- To search for, collect and exploit information of a political, economic or social nature ;
- To inform administrative authorities within their juridiction of command, the Regional Delegate for National Security or the Delegate General For National Security of all matters deemed of interest to them ;
- To follow-up on the evolution of public opinion ;
- To carry out administrative enquiries ;
- To follow-up on the morals and state of mind of civil servants, state agents and employees of parastatals ;
- Training and general discipline ;
- Sporting and recreational activities.

Although predicting the future is difficult, law enforcement agents can look at current trends and existing technologies to begin thinking about issues that could affect the next generation of officiers and unit heads, likewise future policing and its challenges. A shift from classroom to online learning to accommodate the new generation may become more pertinent in the near future.

The World is changing at an unprecidented pace. Police departments are at the battlefront of these changes, in that they must anticipate and adapt accordingly so that public safety and security is not compromised. This anticipation and adaptation in law enforcement can only be made possible through systematic use of intelligence in all police operations , be them strategic or operational. Thus the justification of the concept of intelligence-led policing. Can you think of any other challenges that law enforcement officials will certainly face in the near future without using intelligence?

PC ATEFOR Conrad TSEFOR
DDGI/GDNS

La vision sociale de la Sûreté Nationale

Répondre efficacement aux problèmes de santé des populations et du personnel est l'un des objectifs majeurs des services de santé de la sûreté Nationale.

« **Menssana in corporesano».** Dans cette citation extraite de la dixième satire de Juvenal, qui se traduit par «**un esprit sain dans un corps sain**», l'auteur soutient qu'il faut cesser d'implorer vainement les dieux mais requérir de leur part une santé mentale et physique à travers des activités sportives ou des œuvres sociales entre autres.

La Direction de la Santé, en phase avec cette assertion, remplit pleinement ses missions à travers les dix centres médicaux de la Police implantés dans les dix régions et les deux autres se trouvant dans nos centres de formation. Cela s'est vu depuis la survenue de la pandémie à coronavirus. Nos services de santé ont obtenu du Ministère de la Santé

Centre de dépistage spécial de la Police

Publique un centre de dépistage spécial. Par ailleurs plusieurs salles ont été aménagées dans nos centres médicaux pour recevoir et suivre les malades infectés par le Covid-19.

Sous la houlette de sa directrice, le Dr BILOUNGA NNOMOKO Eliane, médecin anesthésiste, plusieurs décisions fortes ont été prises comme celle de fabriquer localement les masques et les gels hydro-alcooliques pour parer à la forte demande de ces deux composantes impératives pour le respect des mesures barrières. A cet effet, les décisions suivantes ont été implémentées par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

En interne :

1- Des campagnes de sensibilisation sur la prévention de la transmission de la COVID 19 au profit des fonctionnaires de Police ;

2- La désinfection régulière des édifices de la Sûreté Nationale ;

3- L'installation des points d'eau pour le lavage des mains dans les unités de Police ;

4- La distribution des masques et gels hydro alcooliques aux fonctionnaires de Police ;

5- La mise en place de postes de screening de la température avec thermoflash à L'entrée des services de Police ;

6- L'imposition du port du masque et de la prise de température aux usagers des services de Police;

7- L'installation des cabines de désinfection dans certains sites ;

8- La réalisation des tests de dépistage à tous les fonctionnaires de Police en détachement, à la rentrée à l'Ecole Nationale Supérieure de Police (ENSP) et au Centre d'Instruction et d'Application de la Police de Mutengene et mise à leur disposition des masques et des gels désinfectants ;

9- La prise en charge précoce des cas positifs et leur référence vers les centres de prise en charge spécialisés ;

10- La prise en charge des cas légers au centre de confinement de l'ENSP de Yaoundé ;

11- La sensibilisation sur la vaccination anti corona et l'organisation en collaboration avec le Ministère de la Santé des séances de vaccination au sein de l'immeuble siège de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

En externe :

1- La mise en place d'un centre de dépistage du covid 19 à l'école Nationale Supérieure de Police et réalisation volontaire des tests aux civils et aux fonctionnaires de Police ;

2- La surveillance des sites de confinement et de traitement mis en place par le Ministère de la Santé Publique sur l'ensemble du territoire national ;

3- L'arrêt de la délivrance du visa au débarquement ;

4- L'incitation des populations au respect des mesures barrières ;

5- La surveillance de la mise en application de la fermeture des débits de boisson et bars avant 18 heures au début de la pandémie ;

6- Le contrôle du nombre de passagers dans les transports publics ;

7- La désinfection des établissements scolaires d'enseignement secondaire retenus pour les différents concours d'entrée à la Police de 2021 avant et après les épreuves.

Le virus à coronavirus n'a pas disparu. A l'heure actuelle, nous constatons un relâchement dans le respect des mesures barrières, alors que la pandémie resurgit dans de nombreux pays en Europe.

Nous incitons par conséquent la population en général et les fonctionnaires de Police en particulier à redoubler d'efforts dans le respect des mesures barrières et à se faire vacciner.

CD BARA Thomas
DAS/DGSN

LA VIDEOSURVEILLANCE: veiller et suveiller

Le précieux renfort

La Police camerounaise a fait sa mue en réécrivant son histoire en lettres de noblesse. Depuis son arrivée à la tête de la Police camerounaise en 2010, Martin MBARGA NGUELE, Délégué Général à la Sûreté Nationale a reçu mandat de moderniser la Sûreté Nationale. Ces défis passent donc par l'amélioration des performances et le renforcement des capacités opérationnelles pour une couverture sécuritaire efficiente.

Face aux défis sécuritaires auxquels le Cameroun est confronté, la mobilisation doit rester constante. Le cap est donc tourné vers la modernité où, la sécurité du citoyen demeure le point focal de nos activités. En optant pour l'utilisation du système de vidéosurveillance sur toute l'étendue du territoire, les Forces de Maintien de l'Ordre veulent contrer les actes de grands banditismes, de terrorisme et autres délits qui minent notre société. Ainsi le système de vidéosurveillance s'impose comme une solution capable de contribuer plus efficacement à une meilleure offre de sécurité, par une prévention et

Salle de monotoring de la vidéosurveillance

une gestion efficiente de ces fléaux.

L'installation et l'utilisation des caméras de vidéosurveillance sont indispensables pour certains édifices et places publiques, sans oublier les biens privés susceptibles d'être cambriolés, vandalisés ou profanés. Le palier supplémentaire que la Police a franchi depuis 2019 avec l'inauguration du nouveau centre national de commandement de la vidéosurveillance, acquis comme un cerveau capable de détecter instantanément toutes formes de criminalités, d'accidents de la circulation, de la gestion du trafic routier ou toute autre forme de désordre urbain, susceptible de déclencher l'action rapide et appropriée de la Police.

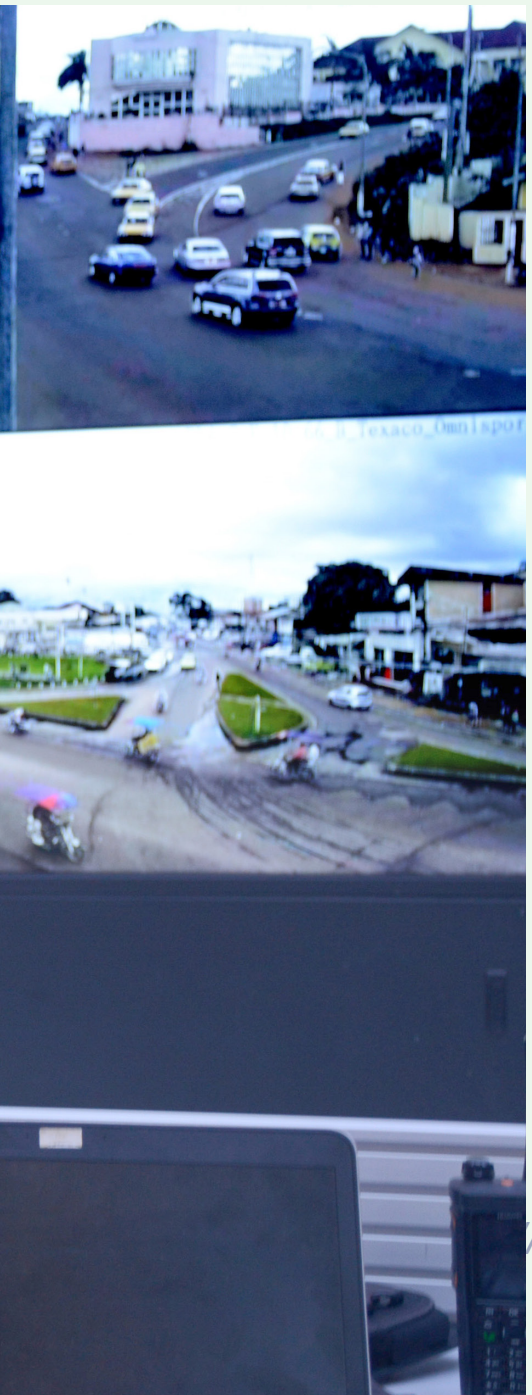

Avec le traitement analytique des données par l'intelligence artificielle, les foules ne sont plus anonymes. Chaque image est traitée en temps réel, par des algorithmes de reconnaissance faciale enrichis par des informations collectées sur différentes plates formes. Les véhicules sont identifiés avec leur plaque d'immatriculation et des logiciels les plus élaborés qui, détectent les actions humaines et la prédiction des comportements néfastes.

on établit désormais des fiches individuelles après un délits ou crime commis sur les lieux publics et même à l'extérieur des domaines privés. Des données technologiques primordiales qui servent aux Forces de Défense et de Sécurité dans le cadre d'une enquête judiciaire, du maintien de l'ordre public et de la surveillance du territoire.

Cet outil est d'un point appui considérable lors de la couverture sécuritaire des évènements d'envergure que notre pays abrite. Les exemples les plus illustratifs sont les deux grands évènements de football récemment organisés au Cameroun. En l'occurrence, le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) en 2021 et la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2022. Ces deux compétitions continentales se sont jouées dans les villes de Limbé et Buéa, malgré les menaces récurrentes des sécessionnistes. Grâce à cet outil technologique de dernière génération, la Sûreté Nationale a relevé avec brio ce défi sécuritaire.

IMPACT DU SYSTEME INTELLIGENT DE VIDEOSURVEILLANCE DANS LE DISPOSITIF SECURITAIRE

En effet, les services de Sécurité Publique, de Police Judiciaire et de Renseignements Généraux ont régulièrement recours à ce système dans l'accomplissement de leurs missions quotidiennes.

S'agissant de la Sécurité Publique, la videosurveillance contribue efficacement à la fluidification du trafic urbain, à la surveillance de la voie publique et à la lutte contre le désordre urbain.

Pour ce qui est de la Police Judiciaire, de nombreuses enquêtes ont été élucidées grâce à l'exploitation des images de vidéosurveillance enregistrées dans nos serveurs.

Les services de Renseignements, quant à eux, exploitent ce dispositif pour la recherche des informations et du renseignement prévisionnel.

Si ce système contribue efficacement au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Maintien de l'Ordre, avec son action dissuasive, il n'en demeure pas moins que la présence des caméras, véritables renforts, ne remplacera aucunement le déploiement physique des hommes sur le terrain.

L'impact sociologique et économique de ce système est un atout majeur pour notre pays. Cet outil dont l'efficacité n'est plus à démontrer en matière de sécurité dans les villes, met sa pierre à l'édifice en vue de faire de notre pays une destination courue pour les investisseurs et les touristes.

Surveiller pour mieux veiller; voilà le cap que nous venons de franchir. Sans paix il n'y a pas de développement, ni prospérité si chère à l'Etat du Cameroun. En d'autres termes, sans sécurité il n'y a pas d'investissements. Sans investissements, la paix sociale et la cohésion nationale ne sont plus garanties.

CD Christian NDOUA ZIE
DT/DGSN

Decentralized Local Authorities and the General Delegation for National Security :

Working In Synergy

The security challenges presently witnessed in most of our towns and cities, calls for a reinforcement of the notion of proximity policing which warrants that the population and the police each play their role to ensure the safety of citizens and their property. In line with that vision, the National Security has recently been receiving newly constructed brand new structures that will henceforth host police posts in the cities of Yaounde and Bertoua. These gestures from the Yaounde and Bertoua City Councilsare pertinent contributions in the measures to cleanse our towns and cities of the men of the underworld.

The National Security's hierarchy has in recent years expressed the fervent wish to see the Police more and more reconciled to the population as she serves them in proximity. Proximity policing and a reinforced collaboration between the police has often been sounded loud and clear in most of the speeches of the Delegate General for National Security; Martin MBARGA NGUELE.

In line with this vision, the General Delegation for National Security has received four newly constructed structures that will henceforth serve as the Tsinga, Bastos Round-About, Olezoa and the Corons Police Posts for the City of Yaounde. The brand new buildings equipped with the necessary office material, were handed over to the National Security in two separate ceremonies presided over by the Delegate General for National Security, Martin MBARGA NGUELE who received the keys into the buildings, from the hands of the Yaounde City Mayor; MESSI ATANGANA. After the four police posts, the National Security was again a beneficiary of another ultra-modern structure handed over still by the Yaounde City Council, this time around to house the specialised unit charged with the security of schools and university campuses; CSESU.

COOPERATION

Over in the East Region precisely in the City of Bertoua, the City Mayor Jean Marie DIMBELE on the 04th April 2022 retroceded 05 police posts to the National Security. The five police posts are situated at the ENIA Round-About, Teerenstra, CENAJES, Kpokolota Chief's Palace and the Bertoua Regional Hospital. The ceremony to hand over the keys of the newly constructed ultra-modern police posts took place in the presence of the Senior Divisional Officer for the Lom and Djerem, Donatien BONYOMO and the East Regional Delegate for National Security; personal representative of the Delegate General for National Security, Police Commissioner MBIONGUERI.

Reacting to these magnificent gifts, the police boss while expressing the sincere gratitude of the department he heads to the donors recommended that the structures be handled with care so that they can serve the purpose for which they have been constructed. This timely gifts from the Yaounde and Bertoua City Councils come in to reinforce the notion of proximity policing especially in the area of neighbourhood security not forgetting that they will aptly serve as a deterrent factor to criminals.

Cameroon's Police Force has got to be felt and seen closer to the population more than ever before; thus the major concern of proximity policing. In the last texts reorganising the National Security's Organisational Chart signed in November 2012, the Head of State and Supreme Commander of the Police Force created 374new police units and that move alone has remained considered by many especially the media as a giant step towards the modern trend of proximity policing.

The creation of specialised units is also an indication of the move towards proximity policing. Such include the Company in charge of security in schools and university campuses, the Company charged with ensuring the security of diplomats and the Regional Traffic Regiments; amongst others.

For most police units to continue work effectively, collaboration like the one witnessed in last Friday's ceremony is essential. The population must learn to inform police services about acts of criminality which they have knowledge of as well as denounce all criminals hiding in their midst.

Honourable citizens can do this by dialling toll free numbers 117 to access the Special Teams for Rapid Intervention-ESIR, 120 for the Diplomats Security Unit or the General Delegation for National Security's call centre on the 1500 being rest assured that the police while keeping the anonymity will play her role to bring to book these enemies of peace and progress who go on everyday reaping from where they did not plant.

SP NDZI Amos TARLA
SSA/CELLCOM/DGSN

RÉTROSPECTIVES EN IMAGES DU DÉFILÉ

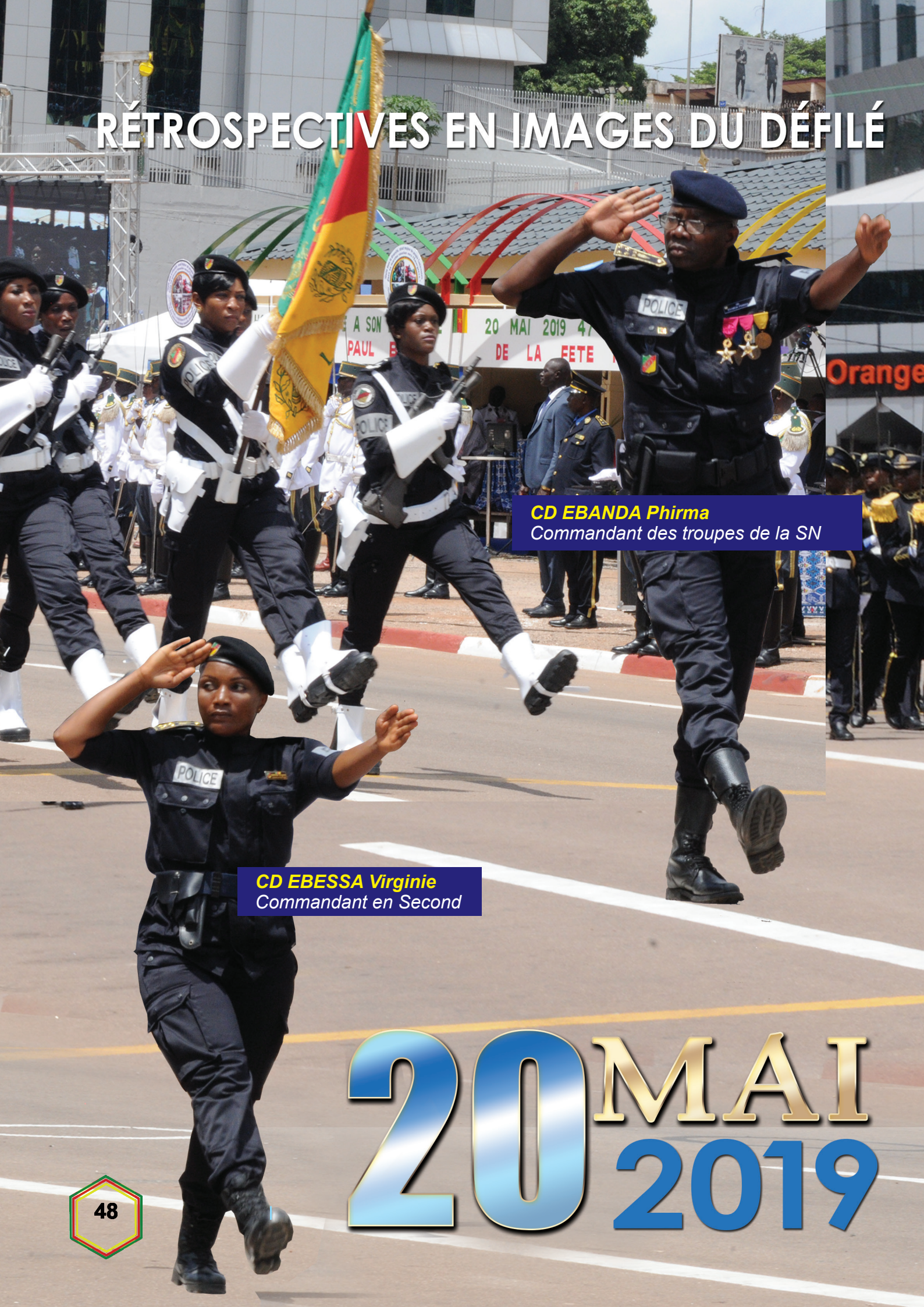

CD EBANDA Phirma
Commandant des troupes de la SN

CD EBESSA Virginie
Commandant en Second

20 MAI 2019

DÉFILÉ À PIEDS

Carré Spécial de l'**École Nationale Supérieure de Police de Yaoundé**

Carré de la **Voie Publique**

Carré du **Maintien de l'Ordre Renforcé (CCGMI)**

Carré du ***Groupement Spécial d'Opérations (GSO)***

DÉFILÉ MOTORISÉ

Section à Vélos

Section à Motos

SECTION D'ESCORTE

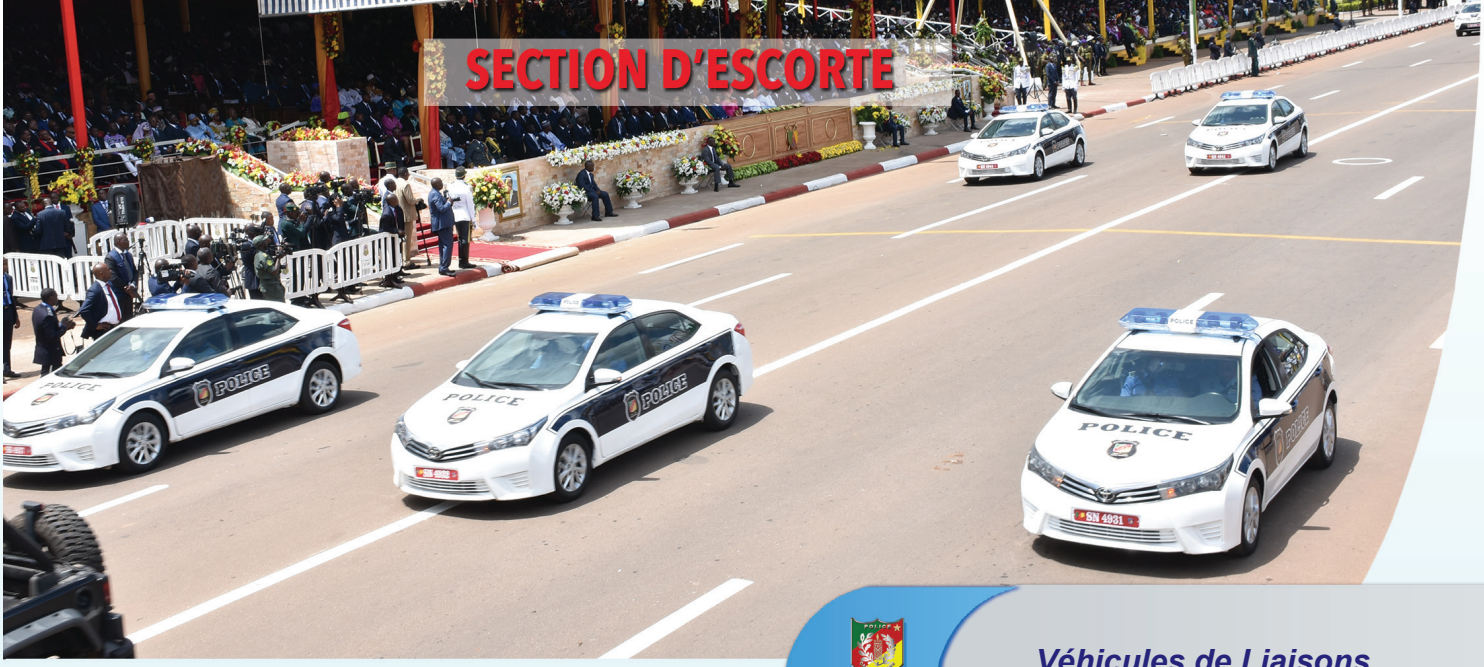

Véhicules de Liaisons

Véhicules de Liaisons

Véhicules de Liaisons

SECTION DES TRANSPORTS

Véhicules d'Interventions

Véhicules d'Interventions

Véhicules de Police Secours

Véhicules de Transport des Troupes

SECTION DU MAINTIEN DE L'ORDRE

Véhicules Anti-émeutes

D.G.S.N

Le Laboratoire de Police Scientifique

est chargé

* *des expertises, des analyses et des dosages;*
* *de la balistique et du contrôle des armes et munitions;*
* *du laboratoire photographique.*

D.G.S.N

Passeports et Cartes Nationales d'Identité en souffrance dans les Postes d'Identification

Cultivez le réflexe du retrait de vos documents

UNE POLICE
AU SERVICE